FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1946 N° 39

THÈSE
POUR LE
DOCTORAT EN MÉDECINE
(Diplôme d'État)

Présentée et soutenue publiquement le 23 janvier 1946

Joseph-Louis HALLIGON
né le 14 novembre 1920 à La Meignanne (Maine-et-Loire)
Ancien Interne de l'Hôtel-Dieu d'Angers

AMBROISE PARÉ
Chirurgien de Guerre

Président : M.-J. SÉNÈQUE, *professeur*

PARIS
LIBRAIRIE LOUIS ARNETTE
2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1946

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1946 N° .....

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(Diplôme d'État)

Présentée et soutenue publiquement le 23 janvier 1946

Joseph-Louis HALLIGON

né le 14 novembre 1920 à La Meignanne (Maine-et-Loire)

Ancien Interne de l'Hôtel-Dieu d'Angers

AMBROISE PARÉ

Chirurgien de Guerre

Président : M. J. SÉNÈQUE, *professeur*

PARIS

LIBRAIRIE LOUIS ARNETTE

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1946

DOYENS HONORAIRES (1) :

MM. H. Roger, Balthazar, Roussy

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. Aubertin, Balthazard, Basset, Bezançon, Brindeau, Carnot, Chevassu, Chiray, Clerc, A. Couvelaire, Delbet, Hartmann, Heitz-Boyer, Jeannin, Laignel-Lavastine, Laubry, Lenormant, Marion, Mulon, Ombrédanne, H. Roger, Roussy, Sannié, Sebileau, Sézary, Tanon et Villaret.

DOYEN..... BAUDOUIN.
ASSESSEUR..... Léon BINET.

I. - PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	ROUVIERE.
Anatomie pathologique	LEROUX.
Assistance médico-sociale	N...
Bactériologie	GASTINEL.
Biologie médicale	VERNE.
Chimie médicale	POLONOVSKI.
Clinique de cardiologie	DONZELOT.
Cliniques chirurgicales	BROCQ. CADENAT. MONDOR. QUENU.
Clinique chirurgicale infantile et d'orthopédie	LEVEUF.
Clinique chirurgicale orthopédique	MATHIEU.
Clinique gynécologique	MOCQUOT.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies des enfants	DEBRE (R.).
Clinique des maladies infectieuses	LEMIERRE.
Clinique des maladies mentales et de l'encéphale	N...
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Cliniques médicales	CHABROL. FIESSINGER. HARVIER. LIAN.
Clinique médicale propédeutique	PASTEUR VALLERY-RADOT
Clinique de neuro-chirurgie	VINCENT (Cl.).
Cliniques obstétricales	LANTUEJOUL. LEVY-SOLAL. PORTES.
Clinique ophtalmologique	VELTER.
Clinique oto-rhino-laryngologique	LEMAITRE.
Clinique thérapeutique chirurgicale	SENEQUE.
Clinique thérapeutique médicale	LOEPER.
Clinique de la Tuberculose	BERNARD (Et.).
Clinique urologique	FEY.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	ALAJOUANINE.
Histologie	CHAMPY.

(1) Personnel au 1er janvier 1946.

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

	MM.
Hydrologie thérapeutiqu et climatologie	JUSTIN - BESANÇON (L.).
Hygiène et clinique de la première enfance	CATHALA.
Hygiène et médecine préventive	JOANNON.
Médecine légale	DUVOIR.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT (E.).
Pathologie chirurgicale	PETIT-DUTAILLIS.
Pathologie expérimentale et comparée	BENARD (Henri).
Pathologie médicale	MOREAU.
Pathologie et thérapeutique générales	BAUDOUIN.
Pharmacologie et matière médicale	HAZARD.
Physiologie	BINET (Léon).
Physique médicale	STROHL.
Stomatologie	DECHAUME.
Technique chirurgicale	MOULONGUET.
Thérapeutique	LAROCHE G.

PROFESSEURS SANS CHAIRE :

MM. BRULE (*Médecine générale*), DOGNON (*Physique médicale*), GAILLARD (*Parasitologie*), GIROUD (*Histologie*), HALPHEN (*Orl.*), JAYLE M. (*Chimie médicale*), LEVY (Mlle J.) (*Pharmacologie*), OLIVIER (*Anatomie*), PIEDELIEVRE (*Médecine légale*), RICHET (*Physiologie*).

II. - AGRÉGÉS EN EXERCICE

	MM.
Anatomie	CORDIER.
	N...
	DELARUE.
Anatomie patholog.	GAUTHIER-VILLARS (Mlle).
Bactériologie	CONNET.
Chimie médicale	ETTORI.
Chirurgie générale	AMELINE.
	FEVRE.
	FUNCK-BRENTANO.
	MENEGAUX.
	PATEL.
	SICARD.
	N...
	N...
	N...
Histologie	BULLIARD.
Hydrologie	N...
Hygiène	N...
	BARIETY.
Médecine générale	BOULIN.
	BROUET.
	CACHERA.
	COSTE.
	DELAY.
Médecine générale	GARCIN.
	DE GENNES.
	HAGUENAU.
	LELONG.
	LENEGRE.
	MARCHAL.
	MOLLARET.
	MOUQUIN.
	SOULIE.
Médecine légale	DESOILLE.
Obstétrique	DIGONNET.
	LACOMME.
	SUREAU.
	N...
Ophtalmologie	RENARD.
Oto-rhino-laryngol.	N...
Parasitologie	LAVIER.
Parasitologie coloniale	N...
Pathologie expérim.	LEMAIRE.
Pharmacologie	N...
	N...
Physiologie	N...
	N...
Physique médicale	DESGREZ (H.).
Thérapeutique	TURPIN.
Urologie	COUVELAIRE.

RAPPELÉS A L'EXERCICE

III. - PROFESSEURS HONORAIRES ET AGRÉGÉS

pour le service des examens

MM. BASSET (*Chirurgie générale*), HUGUENIN (*Anatomie pathologique*), LE LORIER (*Obstétrique*), VAUDESCAL (*Obstétrique*).

IV. - PROFESSEURS SANS CHAIRE ET AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE

à titre permanent

	MM.		MM.
Clinique chirurgicale.	GATELLIER. DE GAUDART D'ALLAINES.	Clinique oto-rhino-laryngologique	HALPHEN.
Clinique obstétricale .	ECALLE.	Clinique médicale....	CHEVALLIER.

V. - CHARGÉS DE COURS

	M.		M.
Puériculture	LELONG (Agr.).	Radiologie	LEDOUX-LEBARD.

	MM.
Secrétaire de la Faculté.....	J. MOREL.
Secrétaire-adjoint.....	M. BRISSIAUD.

Bibliothécaire en Chef.....	Dr A. HAHN.
Bibliothécaires	Mlles DUMAITRE, GOICHON, LAURENT.

A MES PARENTS

Qu'ils trouvent ici le témoignage de mon infinie reconnaissance et de ma filiale affection.

A MA FEMME

Ce modeste gage de ma profonde tendresse.

A LA MÉMOIRE DE MONSIEUR LE DOCTEUR
CAMILLE POITOUT

Qui fut mon premier Maître et à qui je dois tout ; que sa vie exemplaire de médecin soit le guide de la mienne.

A MADEMOISELLE GUYON

En témoignage de respectueuse affection.

A TOUS LES MIENS

A Monsieur le Professeur SÉNÈQUE

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris,
Membre de l'Académie de Chirurgie,
Chirurgien des Hôpitaux de Paris.

Je le remercie du grand honneur qu'il m'a fait en acceptant la présidence de cette thèse.

A Monsieur le Docteur Charles-Rémy MARTIN

Professeur de Pathologie Chirurgicale,
Chirurgien de l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Dont j'ai eu l'honneur d'être l'Interne, qui m'a inspiré le sujet de cette thèse et guidé dans son exécution.

Qu'il veuille bien trouver ici le témoignage de ma sincère gratitude et de ma très respectueuse sympathie.

A mes Maîtres de la Faculté de Médecine de Paris

A mes Maîtres de l'École de Médecine d'Angers

A la mémoire de Messieurs les Docteurs

GAUTHIER, PAPIN, C. SARRAZIN

A Messieurs les Docteurs

AMSLER, BIGOT, BONHOMME, BOUMARD, CLOSIER, DELAITRE, DENECHAU, FREBET, FRUCHAUD, GAUGAIN, GOYER, HERMANN, HY, LECOQ, LE ROCHAIS, MENARD, METZGER, NAULLEAU, NEDELEC, PERREAU, ROUSSEAU, SARRAZIN (A.), TESTARD, VAUCLIN.

A MES CAMARADES D'INTERNAT

A TOUS MES AMIS

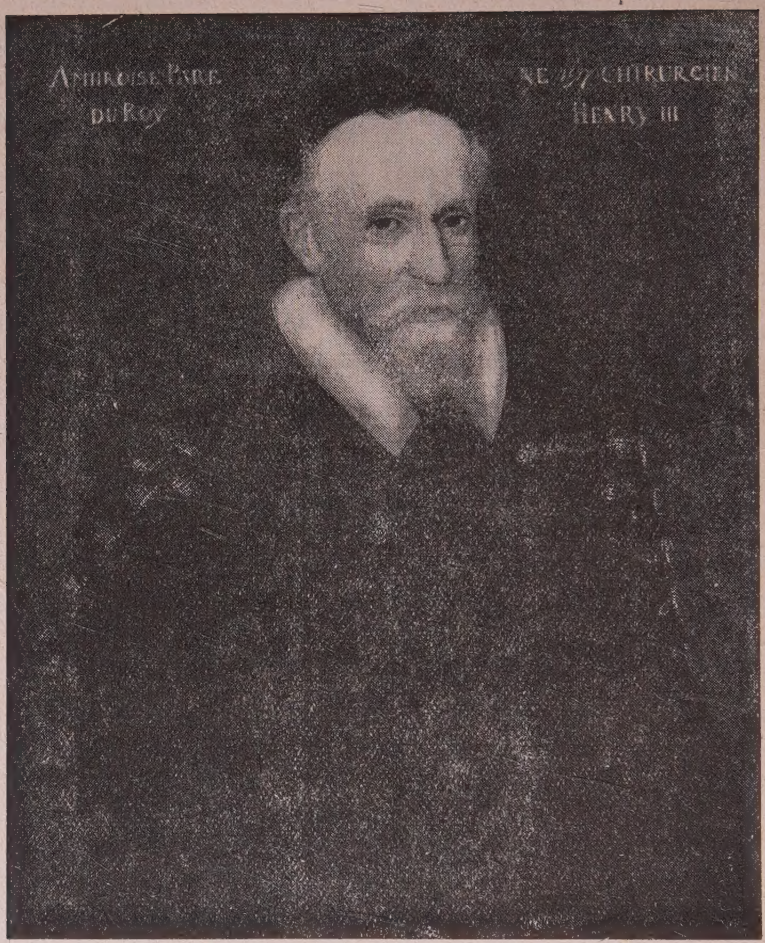

Photo Lemare.

FIG, 1, — Portrait d'Ambroise Paré.

(Reproduction due à l'extrême obligeance de l'Académie de Chirurgie, à laquelle nous exprimons ici notre gratitude). « Ce portrait porte l'inscription : « Ambroise Paré, né en 1517, chirurgien du roy Henry III ». Elle n'est pas contemporaine du portrait mais semble y avoir été ajoutée peu après. Le tableau n'est pas signé. Mais telle était l'habitude de François Clouet. Car c'est un authentique, un inestimable Clouet. » (Prof. CHEVASSU, Ambroise Paré à l'Académie de Chirurgie. Séance du 15 novembre 1944, p. 369 des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie.*)

INTRODUCTION

Malgré les nombreux conflits qui, au cours des siècles, opposèrent la France aux autres nations, la chirurgie militaire de notre pays compta jusqu'à nos jours peu de véritables « Chirurgiens de guerre ». Tout en sachant la part d'inexactitude et d'injustice que comporte cette affirmation, on peut dire, sans trop s'écarter de la vérité, que seuls Ambroise Paré et Dominique Larrey [1] méritent de plein droit cette appellation.

Nous nous sommes attachés, dans cette étude, à faire revivre Ambroise Paré « chirugien de guerre », puisant dans les récits de ses Voyages et dans l'exposé de son Onzième Livre la documentation nécessaire.

Ambroise Paré, chirurgien inamovible de quatre Rois de France (ce qui témoigne de ses qualités professionnelles et de son persistant crédit), passa trente-quatre années (1536-1570) de sa longue existence (1510-1590) dans les camps et sur les champs de bataille, pour retrouver, à de rares intervalles et pour de courts séjours le plus souvent, sa maison de la rue de l'Hirondelle ou de la rue Saint-André-des-Arts, sa douce épouse Jehanne et sa clientèle civile. Sa vie de soldat, fertile en dangers, l'entraîna, pendant les multiples épisodes de la lutte de la France contre la Maison d'Autriche et des Guerres de Religion, sur les différents fronts qui ensanglantèrent sa patrie. Durant ses campagnes, Paré amassa tout ce qui constitue le fond génial et original de son Œuvre [2].

(1) Voir J.-E. JUILLARD : *Dominique Larrey, Chirurgien de guerre.* (Thèse, Paris, 1945. Arnette).

(2) De nombreux historiens, SPRENGEL en particulier, considèrent les voyages et le onzième livre comme la partie maîtresse de l'œuvre d'Ambroise Paré.

La valeur et la maîtrise de Paré s'affirmèrent, avant tout, sur les champs de bataille. Dès son premier « Voyage », Ambroise, âgé alors de vingt-six ans, révolutionna la technique du pansement des blessures et détruisit le dogme de la « vénénosité » primitive des plaies dues aux balles et à la poudre à canon, s'insurgeant ainsi contre les doctrines et les prescriptions thérapeutiques héritées de Guy de Chauliac et de Vigo auxquelles se conformaient encore les praticiens.

Pendant sa deuxième campagne, Paré découvrit, au chevet de Monsieur de Brissac, l'importance de la position du patient pour localiser un projectile inclus. Un peu plus tard, il répudia l'inhumaine et dangereuse cautérisation des moignons par les « fers ardens » et pratiqua, le premier, la ligature des vaisseaux au cours de la « section des membres ». Toutes ces téméraires, mais heureuses innovations, faites au temps de la jeunesse de leur auteur, sur les lieux mêmes des combats, furent âprement controversées par les contemporains, et particulièrement par les Docteurs de la Faculté, peu enclins au progrès de leur Art. Il n'empêche que ces découvertes marquèrent des dates essentielles dans l'histoire de la chirurgie ; elles valurent, au surplus, au Chirurgien du Roi le titre éclatant de « Père de la chirurgie moderne ».

Le récit des « Voyages » fourmille d'exemples de l'humanité, du zèle et du dévouement d'Ambroise Paré. Il est indiscutable, et la tradition perpétue le souvenir de ses bienfaits, que l'excellent chirurgien se dépensa sans compter pour soulager et sauver les pauvres blessés qui se confiaient à lui. L'admiration, la gratitude et l'affection qu'il suscitait autour de lui, tant aux soldats qu'aux seigneurs, les multiples témoignages de reconnaissance (écus, hacquenées ou brillants) prouvent bien en quelle estime Ambroise était tenu par tous ses compagnons. Sa venue dans un moment difficile, comme au siège de Metz, redonnait toujours du cœur et du courage aux combattants épuisés ou atterrés par la gravité des blessures. Cette bonté et cette charité illustrent encore la carrière militaire de Paré, qui représentera toujours la figure exemplaire, savante et compatissante du Chirurgien Français.

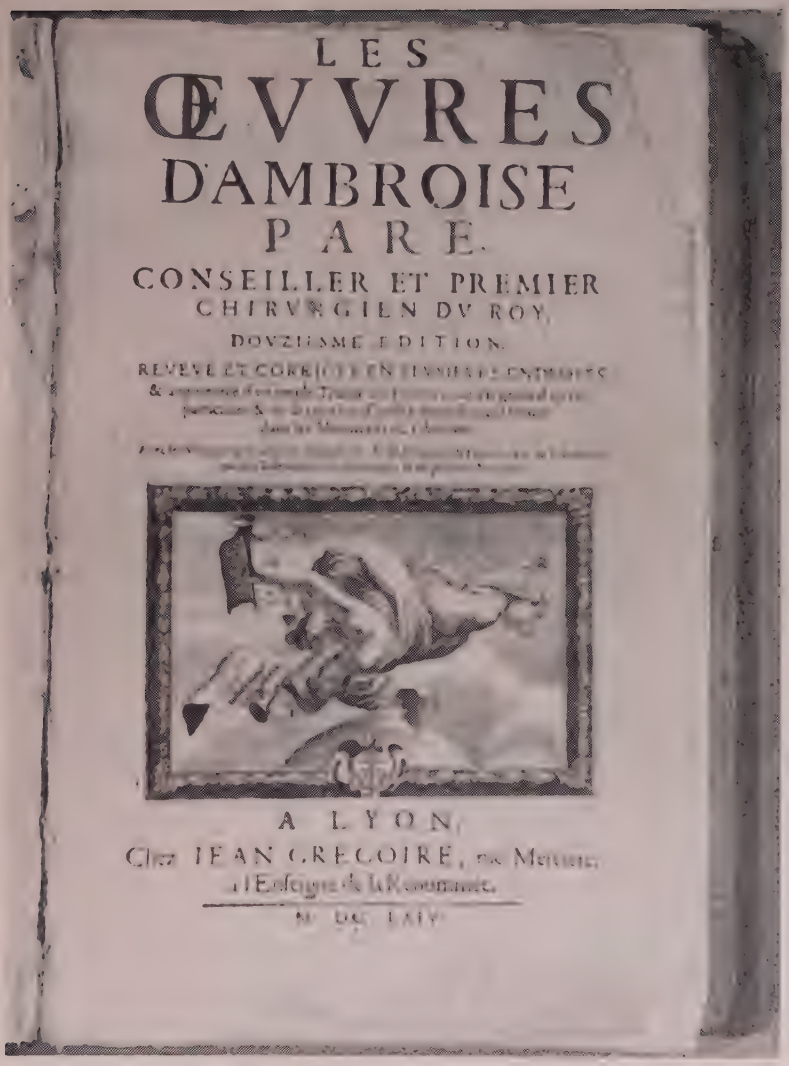

Photo Evers.

FIG. 2. — Page de titre de la 12e édition des Œuvres d'Ambroise Paré (1664). *(Collection du Dr C.-R. Martin).*

CHAPITRE PREMIER

LES "VOYAGES" D'AMBROISE PARÉ

VOYAGE DE TURIN

En l'an de grâce 1536, une puissante armée, commandée par Monsieur de Montmorency, descendait à marches forcées vers les Alpes. Afin de briser une nouvelle tentative d'encerclement, François-Ier entrait en guerre, pour la troisième fois, contre la Maison d'Autriche ; les Impériaux venaient, en effet, d'envahir la Picardie, tandis que Charles-Quint avançait vers Arles à travers la Provence. Le Connétable, qui dirigeait l'expédition du Sud, avait reçu de son souverain la mission de repousser l'ennemi coûte que coûte et de conquérir, si possible, la Savoie et le Piémont, territoires du Duc de Savoie, allié de l'Empereur. Ainsi, sur les routes de France, en direction du Rhône, les colonnes du Roi Chevalier dévalaient avec un bruit d'enfer. Sous les yeux des paysans terrifiés défilaient, en rangs serrés, les piquiers, les lansquenets, les arquebusiers et autres gens d'armes qui ne respectaient sur leur passage, ni les récoltes, ni les troupeaux, ni les filles.

Quelques gentilshommes entouraient le Duc de Montejean, colonel-général des gens à pied. Au dernier rang de cette noble compagnie, dont il avait peine à suivre le train, juché sur un cheval de piètre qualité, un garçon de vingt-six ans, maigre et efflanqué, portant barbiche et cheveux

châtains coupés courts, vêtu d'un « harnais » à la fois militaire et civil, faisait triste figure. Ce soldat improvisé, poussiéreux et las, se nommait Ambroise Paré.

La pauvreté, cette habituelle compagne des étudiants de tous les temps, répondait seule de la situation présente et de l'accoutrement du jeune cavalier qui, quelques semaines auparavant, exerçait les fonctions de Compagnon Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris et ne rêvait que d'accéder à la maîtrise [1]. Manquant d'espèces, Ambroise avait dû prendre la résolution de s'attacher à la personne et à la fortune de Monsieur de Montejean, originaire de l'Anjou et pourvu, à cette heure, d'un important commandement. Sa qualité d'enfant du Maine et les chaudes recommandations de protecteurs puissants lui avaient permis de briguer avec succès la place de chirurgien particulier [2] du Colonel-général des gens à pied. C'était à ce titre qu'il accompagnait son premier Maître avec la ferme intention de l'assister, lui et ses hommes, en cas de besoin. Ainsi Paré, sans joie comme sans amertume, s'en allait guerroyer ; l'attrait de l'aventure, la certitude de « trouver à foison belles et fraîches blessures à panser et des membres à couper » [3] soutenaient son cœur quelque peu défaillant. Au demeurant, Ambroise ne pouvait se douter ce jour-là qu'au trot incommode de son cheval il partait à la conquête de la gloire et que son humanité, son adresse et sa science lui mériteraient plus tard le titre, une seule fois décerné, de « Père de la Chirurgie Française ».

Pendant que l'armée de Monsieur de Montmorency descendait vers le Sud, les troupes de Charles-Quint s'épuisaient dans une Provence ravagée et dévastée par les patriotes.

(1) Une bourse, contenant soixante-douze sols et six deniers parisis pour s'inscrire aux examens et quelques livres tournois pour subvenir à son existence matérielle, aurait suffit à Ambroise Paré pour réaliser ses ambitions.

(2) A cette époque, tout capitaine avait un chirurgien-barbier dans sa suite. Chacun d'eux, en partant à la guerre, organisait donc pour son propre compte le service de santé de sa compagnie.

(3) J.-L. VAUDOYER: *Ambroise Paré et les Valois*, p. 20, Lyon, 1936.

L'Empereur, après s'être heurté aux places fortes d'Arles

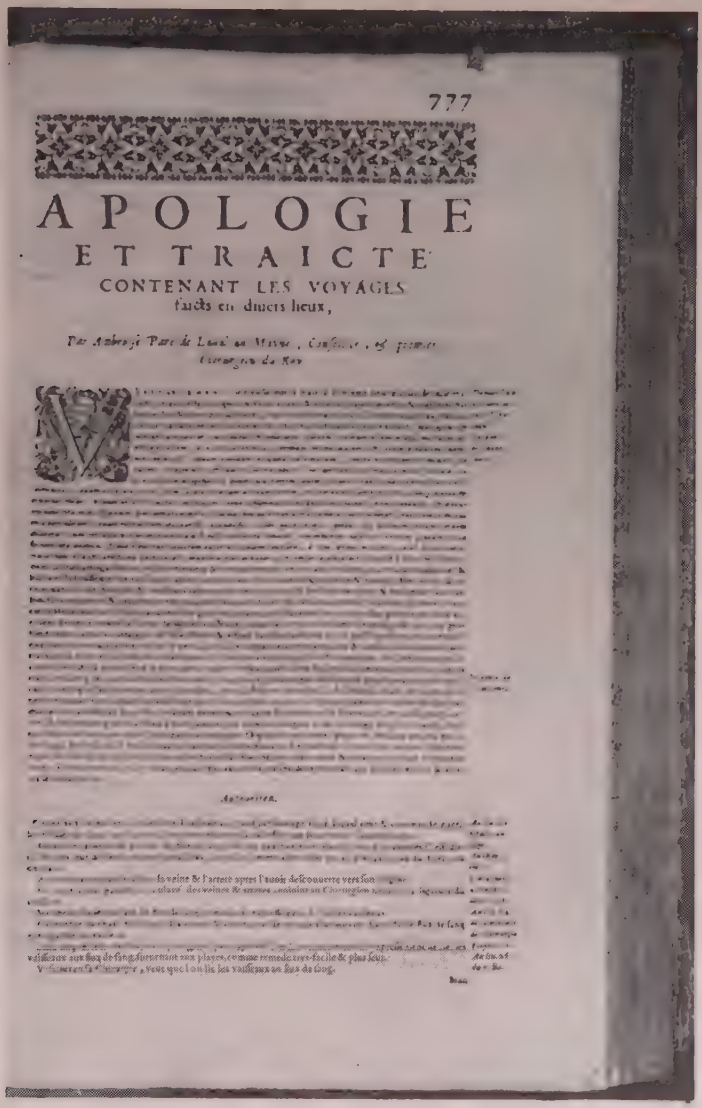
777

APOLOGIE
ET TRAICTE
CONTENANT LES VOYAGES
faicts en diuers lieux,

Photo Evers.

FIG. 3. — Titre du Livre des Voyages d'Ambroise Paré.
(Collection du Dr C.-R. Martin).

et de Tarascon, qui protégeaient le Rhône, se présenta enfin devant Avignon, cité solidement tenue par le Connétable et

sa frémissante noblesse. Charles-Quint, effrayé par tant de courage et de détermination, n'osa attaquer Monsieur de Montmorency ; il ordonna la retraite. Les armées impériales se débandèrent, bientôt poursuivies par les Français. Les ennemis se rencontrèrent, en octobre 1537, au seuil du Piémont, au pas de Suze, où Ambroise Paré reçut le baptême du feu. Voici comment il raconte l'affaire dans ses Voyages :

« Une grande partie de l'armée arrivée au Pas-de-Suze, trouvâmes les ennemis qui tenaient le passage et avaient fait certains forts et tranchées, de façon que pour les faire débusquer et quitter la place, il convint combattre, où il y eut plusieurs tués et blessés, tant d'une part que d'autre ; mais les ennemis furent contraints de se retirer et gagner le château, qui fut en partie par le capitaine Le Rat, qui grimpa avec plusieurs soldats de sa compagnie sur une petite montagnette, là où ils tiraient à plomb sur les ennemis ; il reçut un coup d'arquebuse à la cheville du pied dextre où tout subit tomba à terre : et alors dit : « A cette heure, Le Rat est pris. » Je le pansai et Dieu le guérit. Nous entrâmes à foule en la ville et passions par-dessus les morts et quelques-uns ne l'étant pas encore, qui me faisaient grande compassion en mon cœur. Et, véritablement, je me repentis d'être parti de Paris pour voir si piteux spectacle. Etant en la ville, j'entrai en une étable pour cuider loger mon cheval et celui de mon homme ; là, je trouvai quatre soldats morts, et trois étaient appuyés contre la muraille, leur face entièrement défigurée, qui ne voyaient, n'oyaient ni ne parlaient, et leurs habillements flamboyaient encore de la poudre à canon qui les avaient brûlés. Les regardant en pitié, il survint un vieux soldat qui me demanda s'il y avait un moyen de les pouvoir guérir, je dis que non; subit, il s'approcha d'eux et leur coupa la gorge doucement et sans colère. Voyant cette grande cruauté, je lui dit qu'il était un mauvais homme. Il me fit réponse qu'il priait Dieu que lorsqu'il serait accoutré de telle façon qu'il se trouva quelqu'un qui lui en fit autant, afin de ne languir misérablement.

« Et pour venir sur nos brisées, les ennemis furent sommés de se rendre, ce qu'il firent et sortirent seulement la vie sauve, le bâton blanc au poing : dont la plus grande partie s'en alla gagner le château de Villane où il y avait environ 200 Espagnols. M. le Connétable ne le voulut laisser en arrière afin de rendre le chemin libre. Ce château est assis sur une petite montagne qui donnait une grande assurance à ceux du dedans, qu'on ne pouvait

asseoir l'artillerie pour les battre, et furent sommés de se rendre, ou qu'on les mettrait en pièces. Ce qu'ils refusèrent tout à plat, faisant réponse qu'ils étaient autant bons et fidèles serviteurs de l'Empereur, que pouvait être M. le Connétable du Roi son Maître. Leur réponse entendue, on fit de nuit monter deux gros canons... Le lendemain, de grand matin, on fit batterie qui en peu d'heures fit brèche... Nos gens de pied les mirent tous en pièces excepté une fort belle, jeune et gaillarde Piémontaise, qu'un grand Seigneur voulut avoir pour lui tenir compagnie la nuit, de peur du loup-garou. Le Capitaine et Enseignes furent pris en vie, mais bientôt après, pendus et étranglés sur le créneau de la porte de la Ville, afin de donner exemple et crainte aux soldats impériaux, de n'être si téméraires et si fols de vouloir tenir telles places contre une si grande armée. Or, tous les dits soldats du château, voyant venir nos gens d'une très grande furie, firent tous devoir de se défendre, tuèrent et blessèrent un grand nombre de nos soldats à coups de piques, d'arquebuses et de pierres : où les chirurgiens eurent beaucoup de besogne taillée... (1) »

Au soir de la bataille, Paré, « encore bien doux de sel », s'occupa des blessés. Il fit un grand nombre d'opérations et pratiqua la première désarticulation du coude que l'on connaisse. Les chirurgiens de l'époque, pour combattre leur prétendue « vénénosité », cautérisaient les plaies par arquebuses et autres « bâtons à feu » en les inondant d'huile de sambuc (huile de sureau) bouillante, mêlée à un peu de thériaque. Cette détestable façon de faire provoquait de graves complications au niveau des lésions et des douleurs insupportables aux pauvres blessés. Paré, au début de sa pratique, « prit la hardiesse » de se conformer aux habitudes classiques, mais sa provision d'huile de sambuc s'épuisant, force lui fut d'innover. Humain autant qu'ingénieux, il substitua au procédé habituel l'application à froid d'un « digestif » composé de jaune d'œuf, d'huile rosat et de térébenthine, ce qui réalisait avant la lettre un véritable pansement antiseptique. Ambroise était trop consciencieux et trop modeste pour croire à l'avance au succès de cette théra-

(1) *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller et Premier Chirurgien du Roi.* Douzième édition. A Lyon, chez Jean Grégoire. 1564, p. 782.

peutique personnelle ; il nous décrit ses transes et l'importante décision qu'il prit dès le lendemain de son heureux essai :

> « La nuit, je ne peux bien dormir à mon aise craignant, par faute d'avoir cautérisé, de trouver les blessés morts empoisonnés, qui me fit lever de grand matin pour les visiter, où outre mon espérance trouvai ceux auxquels j'avais mis le médicament digestif sentir peu de douleurs et leurs plaies sans inflammation ni tumeur ayant assez bien reposé la nuit ; les autres où l'on avait appliqué la dite huile bouillante les trouvai fébricitants, avec une grande douleur et tumeur aux environs de leurs plaies. A donc je me délibérai de ne jamais plus brûler ainsi cruellement les pauvres blessés d'arquebusades... Voilà comme j'appris à traiter les plaies faites par arquebuses non pas par les livres. (1) »

On n'employa jamais de meilleur pansement jusqu'à la découverte de l'antisepsie ; au soir des grandes batailles de l'Empire, les Chirurgiens de Napoléon se souvenaient encore, deux cents ans plus tard, des prescriptions de Paré.

L'armée française, à la suite d'autres victoires, s'établit dans le nord de l'Italie. Ambroise Paré, dont la réputation grandissait parmi les soldats, s'habitua rapidement à ses fonctions de chirurgien de guerre et d'occupation. Les troupes de Monsieur de Montejean, fortes de dix à douze mille hommes, réparties entre villes et châteaux, ne restèrent pas inactives ; les coups d'arquebuses ou d'épées pleuvaient, même lorsqu'ils n'étaient pas échangés avec l'ennemi. La plupart des blessés reçurent les soins du Chirurgien de l'ancien Colonel-général des gens à pied, promu récemment Maréchal et Lieutenant-général du Roi au Piémont. Paré résidait à Turin, mais voyageait fréquemment :

> « Mon dit Seigneur le Maréchal, écrit-il à ce propos, m'envoyait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre pour panser les soldats qui s'étaient battus tant aux autres villes qu'à Turin, de sorte que j'étais toujours par les champs de côté et d'autre... s'il y avait

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 782.

quatre blessés j'en avais toujours les trois et s'il était question de couper un bras ou une jambe, ou trépaner, ou réduire une fracture ou dislocation, j'en venais bien à bout. (1) »

En 1538, Monsieur de Montejean tomba brusquement malade d'un « flux hépatique ». Le Maréchal avait, certes, la plus grande confiance dans son jeune chirurgien qu'il avait vu si souvent à l'œuvre ; cependant, la maladie qui l'accablait devint rapidement si grave qu'il envoya quérir à Milan un médecin renommé. Celui-ci accourut au trot de sa mule près de l'illustre patient. Pendant qu'il instituait et surveillait sa cure, l'Italien s'intéressa vivement à Paré, dont il appréciait l'activité, la dextérité et l'assurance. Un certain jour il ne put s'empêcher de formuler son admiration au Lieutenant-général du Roi en ces termes :

« Seigneur, tu as un jeune chirurgien d'âge mais il est vieil de savoir et d'expérience, garde-le bien car il te fera service et honneur (2). »

Malgré les efforts conjugués de ses médecins, Monsieur de Montejean mourut à Turin. François-Ier dépêcha Monsieur d'Annebaut pour lui succéder. Le nouveau Commandant en chef pria Ambroise de demeurer auprès de lui et l'assura par avance qu'il le traiterait « autant bien ou mieux » que son prédécesseur. Paré fut très sensible au grand honneur qu'on lui faisait, mais il n'en déclina pas moins l'offre de Monsieur d'Annebaut, prétextant de son grand chagrin d'avoir perdu son premier Maître qu'il aimait sincèrement.

Le chirurgien, désormais sans emploi, reprit, après deux ans d'absence, le chemin de Paris, terminant là sa première campagne. Il rapportait de celle-ci à côté d'une grande expérience en chirurgie de guerre, une technique personnelle des pansements des plaies et le secret de la confection d'une huile dite « huile des petits chiens », qu'il avait arraché, par une patiente diplomatie et en jurant de ne pas le divulguer,

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 783.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 783.

à un thérapeute de Turin. Ce baume était pourtant loin de valoir celui que, par un véritable trait de génie, il avait composé et expérimenté le soir de la bataille du Pas de Suze.

Rendu à la vie civile, Paré recommença son existence studieuse en compagnie de son ami Thierry de Héry. Quelque temps après son retour, il fut convié à dîner par Monsieur Sylvius, « Docteur du Roi en médecine » [1]. Cet homme, d'un grand renom, interrogea Ambroise sur les plaies par arquebuses ; séduit par les conceptions du jeune chirurgien, conceptions neuves et fortement assises sur l'expérience, Sylvius le pria « de grande affection » d'écrire et de publier son « Discours » qui allait à l'encontre des principes vieux, mais toujours à la mode, édictés par Vigo. Paré, à ses heures de liberté, se mit à rédiger un long et substantiel travail qu'il publia plus tard ; il fit, de plus, « tailler plusieurs instruments pour extraire les balles et autres choses estranges, ce qu'on n'avait pas encore fait » [2].

En 1541, Paré fut incorporé dans la Communauté des Barbiers-Chirurgiens et, le 30 juin de la même année, il épousa Jehanne Mazelin, fille du valet de chambre chauffe-cire de la Chancellerie de France. Pendant une année, il exerça son métier rue de l'Hirondelle, dans une boutique à l'enseigne officielle des « Trois Bassins ».

VOYAGE DE PERPIGNAN

La trêve, survenue après les événements de 1537, se termina en 1542, lorsque François-Ier reprit les armes contre la Maison d'Autriche. La quatrième guerre, la dernière du règne du Roi-Chevalier, surprit Ambroise Paré, heureux dans sa maison auprès de sa jeune épouse et pourvu déjà d'une bonne clientèle. Une année s'écoula cependant avant que le chirurgien ne reçut une affectation aux armées. Cette fois

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 264.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 264.

ce fut Monsieur de Rohan qui s'assura ses services. Conscient de son devoir, Ambroise revêtit ses habits guerriers, empaqueta ses instuments indispensables, ferma son échoppe, embrassa Jehanne et s'empressa de rejoindre son nouveau Maître. Monsieur de Rohan venait de recevoir la mission de rallier les troupes françaises à Perpignan, afin de chasser les Espagnols de cette ville. Les deux hommes prirent la poste qui les mena à Lyon. Là, Paré dut s'arrêter quelques jours car il souffrait d'une hématurie, comme en atteste ce passage de ses Œuvres :

> « Il y en a qui pour avoir été trop longtemps à cheval ont pissé le sang ; je le sais par moi-même, allant en poste au camp de Perpignan, étant près de Lyon, je pissai le sang tout pur... (1) »

Lorsque Ambroise fut remis de cette indisposition, les voyageurs continuèrent leur chemin et arrivèrent à destination. Perpignan fut investi vers le 26 août 1542. Les Espagnols tentèrent alors une sortie, au cours de laquelle ils enclouèrent trois pièces de l'artillerie royale. Cette affaire fit de nombreuses victimes, parmi lesquelles Monsieur de Brissac, grand maître de l'artillerie. Monsieur de Brissac avait reçu un coup d'arquebuse dans l'épaule et les chirurgiens les plus experts de l'armée, accourus à son chevet, désespéraient d'extraire la balle qui s'était enfoncée profondément et paraissait avoir pénétré dans le thorax. Paré, appelé par Monsieur de Brissac lui-même, eut l'excellente idée de replacer le blessé dans la position exacte qu'il occupait au moment de sa blessure :

> « Enfin il m'appela, écrit-il, pour savoir si je pourrais être plus habile qu'eux. Incontinent je le fis lever de dessus de son lit , et lui dis qu'il se mit en même situation qu'il était lorsqu'il fut blessé. Ce qu'il fit, et prit un javelot entre ses mains, tout ainsi qu'alors il avait une pique pour combattre. Je posai la main autour de sa plaie et trouvai la balle en la chair ; l'ayant trouvé, je lui montrai l'endroit où elle était... (2) »

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 413.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 784.

Nicolle Lavernot, chirurgien du Dauphin, pratiqua l'extraction de la balle, mais Paré conserva tout le mérite de sa découverte technique.

Le 4 septembre 1542, Monsieur de Rohan décida de lever le siège de Perpignan ; les Espagnols avaient reçu des renforts et la peste commençait à faire de grands ravages parmi les Français, lorsqu'un brusque et « grand débordement de la mer » noya charrettes et charretiers, mules et muletiers. Ce fut le signal de la retraite. Le camp rompu, Paré revint à Paris, tout à la joie de retrouver sa fidèle épouse et ses malades.

VOYAGE DE MAROLLE ET DE BASSE-BRETAGNE

En juin 1543, la guerre appela de nouveau Paré, cette fois vers le Nord où l'emmena Monsieur de Rohan, invité à rallier au plus vite les armées du Roi de France. A cheval, Ambroise, accompagné de son « homme », s'en fut vers Marolle, où stationnaient les troupes de François-Ier. Monsieur de Rohan et son Chirurgien rendirent visite au Roi dès leur arrivée. Celui-ci venait d'être averti par Monsieur d'Etampes, gouverneur de la Bretagne, que les Anglais voguaient vers la Basse-Bretagne dans l'intention évidente de débarquer. Monsieur d'Etampes réclamait d'urgence des renforts, ainsi que la venue de Messieurs de Rohan et de Laval, chefs Bretons capables d'organiser au mieux la résistance. Ces deux Seigneurs, promus sur l'heure Lieutenants du Roi, partirent immédiatement et emmenèrent Paré avec eux. Le rapide voyage en coche prit fin à Landerneau, où toute la population portait déjà les armes. Ambroise raconte si bien les événements dont il fut ensuite le témoin qu'il est indispensable de citer son texte :

> « Le tocsin sonnait, écrit-il, de toutes parts, voire, à cinq ou six lieues autour des hâvres, à savoir, Brest, Conquet, Crozon, Le Fou, Doulat, Laudanec ; chacun bien muni d'artillerie comme canons, double-canons, bâtardes, mousquets, passe-volants, pièces

de campagne, couleuvrines, serpentines, basiliques, sacres, faucons, fauconneaux, flûtes, orgues, arquebuses à croc. Somme que tous les adversaires étaient bien munis en toutes sortes et façon d'artillerie, et plusieurs soldats tant Bretons que Français pour empêcher que les Anglais ne fissent leur descente. L'armée de l'ennemi vint jusqu'à la portée du canon; lorsqu'on les aperçut voulant aborder à terre, on les salua à coups de canon et découvrirent nos gens de guerre, ensemble notre artillerie.. Ils voltigèrent sur la mer, où j'étais bien joyeux de voir leurs vaisseaux faisant voile qui étaient en bon nombre et en bon ordre, et semblait que ce fut une forêt qui marchait sur la mer. Je vis aussi une chose dont je fus bien émerveillé qui était que les balles de bien grosses pièces faisaient de grands bonds et trottaient sur l'eau commme elles font sur la terre. Or, pour le faire court, nos Anglais ne nous firent point de mal et s'en retournèrent en Angleterre sains et entiers et nous laissant en paix. Nous demeurâmes en ce pays-là en garnison jusqu'à ce que nous fûmes bien assurés que leur armée était rompue. Cependant les gens d'armes, s'exerçaient souvent à courir la bague, autres fois combattaient à l'épée, en sorte qu'il y en avait toujours quelqu'un qui avait quelque chinfreneau et toujours avais quelque chose à m'exercer. (1) »

Paré, malgré ses occupations et les divertissements de toutes sortes que les chefs s'ingéniaient à donner à leurs soldats, brûlait de quitter l'armée où sa présence n'était plus indispensable. Il obtint la permission de rejoindre Paris. Avant de s'éloigner, il alla prendre congé des trois Lieutenants du Roi. Ceux-ci, pour lui prouver leur estime et leur reconnaissance, lui firent de nombreux présents : Monsieur de Rohan, son Maître, lui donna cinquante doubles ducats et une hacquenée ; Monsieur de Laval, un courtaud pour son « homme » ; Monsieur d'Etampes le combla d'un brillant valant trente écus.

Ambroise Paré, heureux et fier, prit le chemin de la capitale ; en route, il s'arrêta à Vitré où son frère, qu'il n'avait pas revu depuis longtemps, exerçait lui aussi le métier de Barbier-Chirurgien.

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 783.

VOYAGE DE LANDRECIES

Dans sa maison de la rue de l'Hirondelle, Ambroise Paré retrouva sa femme et sa clientèle. Toutefois, sa vie paisible ne put effacer le souvenir des multiples dangers qu'il avait courus sur les champs de bataille. Les hostilités contre cette fière et puissante Maison d'Autriche menaçant de s'éterniser, Ambroise, plein de prudence et bon époux, décida d'assurer l'avenir de Jehanne au cas où il serait tué au milieu de ses compagnons d'armes. N'ayant pas d'enfant, le ménage arrangea ses affaires le 21 octobre 1543. Il était temps car le service du Roi allait, encore une fois, entraîner Paré loin de son logis. Ce nouveau départ eut lieu en octobre 1544 [1].

François-Ier décida en effet, à cette époque, « d'envictuailler » Landrecies, place forte située sur la Sambre, près d'Avesnes, et assiégée par les Impériaux. L'action menaçait d'être sérieuse car elle avait pour but de briser le cercle de fer constitué autour de la cité par dix mille Allemands, dix mille Espagnols, six mille Wallons et mille Anglais. Paré, dès qu'il en eut reçu l'ordre, partit vers le Nord avec l'impression qu'il ne retrouverait pas son foyer de sitôt. La bataille éclata peu après son arrivée dans la zone d'opération ; elle fut chaude, mais rapide contre toute attente. Il la raconte brièvement :

> « Je vis les deux armées proches les unes des autres à la portée du canon... Il y eut des fols gentilshommes qui se voulurent approcher du camp de l'ennemi ; il leur fut tiré des coups de passe-volants, aucuns demeurèrent sur place, autres eurent les bras et les jambes emportés. Le Roi, ayant fait ce qu'il désirait qui était avoir renvictuaillé Landrecies, se retira avec son armée à Guise qui fut le lendemain de la Toussain 1544 (2). »

(1) A en croire la plupart des biographes de Paré, et Le Paulmier en particulier (voir Le Paulmier : *A. Paré,* p. 27), le départ du chirurgien vers Landrecies eut lieu en 1543. Or, le ravitaillement de cette place, comme on le verra plus loin, ne demanda que quelques jours de bataille. Ambroise est formel lorsqu'il écrit dans ses « Voyages », que l'action se termina le jour de la Toussaint 1544. C'est donc en octobre 1544, que Paré quitta, cette fois, Paris.

(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 784.

Rentré à Paris peu après, Ambroise, satisfait de la courte durée de son absence, connut une période de répit de neuf à dix mois. Il profita de sa liberté pour rédiger les nombreuses notes qu'il avait rapportées de ses « Voyages » et reprendre ses anciens écrits qu'il n'avait pas encore publiés. Il confia le manuscrit d'un livre dédié à Monsieur de Rohan, à Maître Gaulterot, imprimeur domicilié rue Saint-Jacques, à l'enseigne de Saint-Martin. Le privilège du Roi fut obtenu le 20 août 1545. Ainsi parut, dans le cours de la même année, un petit *in-octavo* de soixante et un feuillets, intitulé : *La Méthode de traicter les playes faictes par harquebuses et aultres bastons à feu, et de celles qui sont faictes par flèches, dards et semblables : aussi des combustions spécialement faictes par la pouldre à canon, composée par Ambroise Paré, Maistre Chirurgien à Paris.* Au risque de scandaliser les Clercs et les Docteurs, jaloux de leur prétendue science et fidèles, peut-être pour cela, à leur jargon latin, ce premier ouvrage fut rédigé en langue française : « Pourquoi, écrit Paré à ce propos, ne me sera-t-il pas permis d'écrire en ma langue française, laquelle est autant noble que nulle autre étrangère ? » Cette entorse aux habitudes séculaires n'alla pas sans indisposer la Faculté tout entière, dans laquelle Ambroise Paré comptait plus d'ennemis que d'amis. Cela n'empêcha pas la « Méthode » de reparaître en 1553 et 1564, du vivant de son auteur.

VOYAGE DE BOULOGNE

La quatrième guerre contre la Maison d'Autriche se poursuivait implacablement. Les joies paisibles que goûtait Paré dans un foyer comblé par la naissance d'un premier enfant — un fils — François (4 juillet 1545), ne furent pas de longue durée. A peine les festivités du baptême terminées, au moment même où son livre était autorisé à paraître, Paré reprit sur ordre la route des camps. Malgré la victoire française de Cérizoles remportée en Piémont

l'année précédente (14 avril 1544) par le tout jeune Duc d'Enghien sur Du Guast, Charles-Quint, au cours de l'été 1545, engagea une action qu'il pensait décisive ; ses armées envahirent la Champagne et poussèrent vers Meaux, à moins de cinquante kilomètres de Paris. Parallèlement, les Anglais, passés du côté des Impériaux, s'emparèrent de Boulogne. Dans cette situation presque désespérée, François-Ier décida, entre autres ripostes à l'offensive ennemie, d'assiéger cette ville forte. Alerté par Monsieur de Rohan, Paré se dépêcha de rejoindre son Maître dans le camp des assiégeants. Ambroise arriva au moment où les soldats de Henri VIII fuyaient devant l'assaut des troupes royales. L'engagement fut, malgré tout, meurtrier, et Paré connut la peur ce jour-là, comme il le raconte avec une belle franchise dans ses « Voyages » :

> « ...Allant par le champ pour panser mes blessés, les ennemis qui étaient à la Tour de l'Ordre tirèrent une pièce d'artillerie pensant tuer des hommes d'armes qui étaient arrêtés pour deviser ensemble. Advint que la balle passa fort près de l'un d'iceux, qui le renversa par terre... Je n'étais pas loin de ce coup, de façon que j'en sentis aucunement l'air agité, sans me faire aucun mal que d'une peur qui me fit baisser la tête assez bas, mais la balle était déjà bien loin. Les soldats se moquèrent de moi d'avoir peur d'une balle qui était déjà passée. (1) »

Parmi les nombreux blessés que Paré soigna devant Boulogne, le plus glorieux fut certainement Monsieur de Guise :

> « Monsieur le Duc de Guise, François de Lorraine, fut navré devant Boulogne, d'un coup de lance qui, au-dessus de l'œil dextre déclinant vers le nez entra et passa outre de l'autre part entre la nuque et l'oreille d'une si grande violence que le fer de lance avec portion du bois fut rompu et demeura dedans, en sorte qu'il ne put être tiré hors qu'à grande force, même avec des tenailles de maréchal. Toutefois, nonobstant cette grande violence, qui ne fut sans fracture d'os, nerfs, veines et artères et autres parties, mon dit Seigneur par la Grâce de Dieu fut guéri. Le dit Seigneur allait toujours guerroyer à face découverte : voilà pourquoi la lance passa outre de l'autre part (2). »

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 785.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 735.

Les soins à donner aux blessés ne réclamant plus sa présence, Paré recouvra sa liberté et s'empressa de rentrer à Paris. Le chirurgien de Monsieur de Rohan s'était acquis, pendant cette expédition, la protection de Messieurs de Guise et d'Aumale. A quelque temps de là, la paix fut signée à Crépy, près de Laon. François-Ier mourut peu après (1547).

VOYAGE D'ALLEMAGNE ET DE DANVILLIERS

Henri II succéda à François-Ier. Pendant les premières années de son règne, rien ne vint troubler la paix de telle sorte que Paré, délivré de la hantise d'un départ immédiat, poursuivit tranquillement, durant près de sept années, ses études, ses recherches et l'exercice de sa profession de Barbier-Chirurgien. Il ne s'agissait que d'une longue mais simple suspension d'armes que le moindre incident menaçait.

En 1552, les Princes protestants Allemands, depuis longtemps en lutte avec Charles-Quint, reconnurent à Henri II, par un traité négocié à Chambord et signé à Friedwald, en Hesse (janvier-février 1552), le droit d'occuper les trois Evêchés de Metz, Toul et Verdun, villes de l'Empire, mais françaises de langue et de population. Les Français abandonnèrent alors à peu près l'Italie et massèrent leurs hommes aux frontières de l'Est et du Nord. Cet accroissement territorial, et le mouvement des armées qu'il nécessita, fut le signal de la reprise du conflit contre la Maison d'Autriche. La cinquième guerre débutait.

Monsieur de Rohan reçut un commandement dans l'armée du Connétable ; il pria Paré de l'accompagner en qualité de chirurgien de sa compagnie. Les troupes françaises escortèrent le Roi qui s'en allait solennellement prendre possession de la ville de Metz. Ambroise chemina « sur les ailes du camp » avec les soldats de Monsieur de Rohan, auxquels se joignirent ceux des Comtes de Sancerre et de Jarnac. Le

ravitaillement, défectueux, éprouva fort le chirurgien et ses compagnons :

> « Dieu sait, écrit-il, comme nous avions disette de vivres : et proteste à Dieu que par trois diverses fois je cuidai mourir de faim, et n'était faute d'argent, car j'en avais assez : et ne pouvions avoir vivres que par force, à raison que les paysans les retiraient dedans les villes et châteaux. (1) »

L'un des hommes de Monsieur de Rohan, décidé à se procurer à manger « par amour ou par force », pénétra dans une église. Le malheureux, percé de sept coups d'épée par les paysans qui défendaient âprement leur bien, fut ramené en si piteux état que l'on « cava une fosse » pour l'ensevelir immédiatement. Le bon Ambroise, mû de pitié et confiant en son art, obtint la permission de s'occuper du pauvre blessé. Le chirurgien habilla le moribond, le coucha, « bien couvert et bien accommodé », dans une charrette tirée par un cheval. Pas un jour Paré ne manqua de panser son blessé, lui servant, comme il le dit, jusqu'à la fin de la cure « de médecin, d'apothicaire, de chirurgien et de cuisinier ». L'extrême humanité d'Ambroise, déjà proverbiale, fut reconnue et fêtée par toute la compagnie de Monsieur de Rohan. Les hommes d'armes, en signe de reconnaissance, donnèrent au secourable praticien chacun un écu, les archers un demi-écu.

Henri II entra dans Metz le 18 avril 1552 ; quelques jours après il décida de laisser les troupes nécessaires à l'occupation de la ville. Le Roi repartit vers sa capitale avec une partie de son armée, qui comptait Monsieur de Rohan et son chirurgien. Henri II, pendant son retour, investit Danvilliers, sur la Meuse ; la place refusa de se rendre. Le siège suscita une lutte si opiniâtre que les Français manquèrent rapidement de poudre. On en fit venir de Sedan. Pendant l'action, un coup de couleuvrine ennemie traversa la tente de Monsieur de Rohan ; le projectile blessa grièvement à la jambe un gentilhomme de sa suite. La blessure était si grave

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 785.

que Paré, mandé en hâte, dût pratiquer l'amputation du membre. « Ce qui fut fait sans l'application des fers ardens » [1], procédé original et téméraire pour l'époque. car c'était peut-être la première fois que le chirurgien, délaissant la classique cautérisation par les « fers ardens », osait, pour l'exérèse d'un membre, employer les ligatures des vaisseaux, réservées jusque-là à la cure des hémorragies des plaies. Ce geste, pratiqué sciemment sur le champ de bataille, marque une date très importante de l'histoire de la chirurgie. Le résultat de l'opération fut si heureux qu'après la chute de Danvilliers, Paré et son patient reprirent ensemble le chemin de Paris. Ambroise, à ce sujet, note avec malice cet événement, comme cela lui arrive si souvent :

> « Je le renvoyai en sa maison, gaillard avec une jambe de bois et se contentait en disant qu'il était quitte à bon marché de n'avoir pas été misérablement brûlé pour lui épancher le sang. (2) »

Rentré à Paris le 26 juillet 1552, Paré prit congé de Monsieur de Rohan, son deuxième Maître, sans se douter qu'il ne le reverrait plus. Monsieur de Rohan fut, en effet mortellement blessé le 4 novembre suivant devant Saint-Nicolas, près de Nancy.

VOYAGE DE CHATEAU-LE-COMTE

En ce temps de guerres incessantes, la mort de Monsieur de Rohan ne pouvait délivrer Ambroise Paré de ses obligations militaires. De fait, le chirurgien ne resta pas longtemps sans emploi aux armées. La veuve de Monsieur de Rohan Isabelle d'Albrecht, sachant ce que valait l'excellent homme, le recommanda à son beau-frère, Antoine de Bourbon, que l'on appelait aussi Monsieur de Vendôme [3]. Ce dernier, pour lors Lieutenant du Roi et Chef des trente mille hommes que

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 785.

(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 786.

(3) Antoine de Bourbon, futur Roi de Navarre, que Paré devait assister dans ses derniers moments, en 1562, au siège de Dreux, pendant la première guerre de religion.

Henri II venait de lever « pour aller faire le dégât à l'entour de Hesdin », invita Paré à venir le retrouver à Saint-Denis où il rassemblait ses compagnies. Ambroise accepta la proposition, non sans avoir essayé de s'y soustraire en alléguant un mauvais prétexte :

> « Monsieur de Vendôme m'envoya quérir à Paris pour aller parler à lui ; étant là me pria (sa prière m'était commandement) de le vouloir suivre à ce voyage : et voulant faire mes excuses, disant que ma femme était au lit malade il me fit réponse qu'il y avait des médecins à Paris pour la traiter, et qu'il laissait bien la sienne qui était d'aussi bonne maison que la mienne, me promettant qu'il me traiterait bien, et dès lors fit commandement que je fusse couché en son état. Voyant cette grande affection qu'il avait de me mener avec lui, je ne l'osai refuser... (1). »

Paré empaqueta une fois de plus ses affaires et ses instruments, ferma sa boutique un instant réouverte, et dit adieu à sa femme qui ne s'habituait guère à ces séparations sans cesse renouvelées. Le chirurgien de Monsieur de Vendôme, accompagné de son homme, galopa vers le Nord et retrouva son Maître à Château-le-Comte, situé à trois ou quatre lieues de Hesdin, « là où il y avait des soldats impériaux en garnison avec nombre de paysans d'alentour ». On somma les assiégés de se rendre, ce qu'ils refusèrent, pleins de confiance dans la protection des fossés remplis d'eau. Le futur Roi de Navarre ordonna d'attaquer. « Ceux du dedans » subirent courageusement l'assaut, tuant et blessant les agresseurs à coups d'arquebuses, de piques et de pierres. Lorsque l'affaire tourna mal pour les Impériaux, ceux-ci firent sauter leurs munitions ; l'explosion brûla un grand nombre de soldats des deux camps. Les Français, furieux de la résistance inutile qu'on leur avait opposée, passèrent presque tous les Espagnols au fil de l'épée. Paré assista au carnage que porta à son comble cette décision des chefs de faire « crier à son de

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 786:

trompe parmi le camp que tous les soldats qui auraient des Espagnols prisonniers eussent à les tuer sous peine d'être pendus ou étranglés » [1]. L'ordre fut exécuté à la lettre et de sang froid ; on se mit ensuite en devoir de piller et d'incendier les fermes, les granges et les villages des environs. Le camp fut rompu après cette abominable curée. Le lendemain de la reddition de Château-le-Comte, Monsieur de Vendôme envoya un gentilhomme vers le Roi pour lui relater la victoire ; le porte-parole avait, en outre, reçu la mission de faire connaître à Henri II la belle conduite du chirurgien :

> « Entre autre propos dit au Roi, écrit Paré, que j'avais grandement fait mon devoir à panser les blessés, que je lui avais montré dix-huit balles que j'avais tirées des corps des blessés : et qu'il y en avait encore bien davantage que je n'avais pu trouver ni tirer, et lui dit plus de bien de moi qu'il y en avait la moitié (2). »

Henri II, après avoir écouté le récit du combat et les louanges décernées à un chirurgien dont il avait déjà entendu maintes fois vanter les mérites, décida que Paré devait appartenir immédiatement à sa Maison en qualité de Chirurgien ordinaire. Cette décision fut signifiée à l'intéressé par lettre de Monsieur de Goguier, premier Médecin de sa Majesté, en même temps que l'ordre d'avoir à rejoindre le Roi à Reims dans les six à douze jours. Paré obéit et, lors de sa première visite à son nouveau Maître, il le remercia bien humblement de l'honneur qu'il lui faisait en l'appelant à son service.

A partir de cette époque, Paré demeura, jusqu'à sa mort, le Chirurgien inamovible des Valois.

VOYAGE DE METZ

En qualité de « chirurgien et valet de chambre » de Henri II, Ambroise Paré reçut une première mission au cours de laquelle il fit montre des meilleures qualités d'homme, de

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 786.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 786

praticien et de soldat. Le 15 octobre 1552, six mois après l'entrée de Henri II à Metz, Charles-Quint, l'implacable ennemi, envoya, au plus fort de l'hiver, soixante mille hommes pour reprendre la ville. Monsieur de Guise, que Paré avait si bien traité au siège de Boulogne et qui avait gardé une grande reconnaissance au chirurgien de Monsieur de Rohan, tenait la place avec cinq à six mille hommes. Malgré l'énorme disproportion des forces en présence, le Lieutenant du Roi, admirable d'activité et de prévoyance, s'opposa avec succès à toutes les tentatives d'assaut des troupes adverses. Mais les innombrables escarmouches nécessitées par la défense de Metz firent de nombreux blessés parmi les Français. Or les « navrés » mouraient presque tous, à telle enseigne que l'on crût empoisonnées les drogues employées pour les pansements. La situation devint si grave, les hommes commençant à s'effrayer et à douter de ceux qui se dévouaient à leur chevet, que Monsieur de Guise et les Princes qui étaient avec lui écrivirent au Roi pour le prier de leur dépêcher en hâte Ambroise Paré avec les médicaments indispensables. Ambroise raconte dans le détail sa chevauchée vers Metz et toutes les péripéties de son séjour dans la ville assiégée. Son « Voyage de Metz » constitue l'un des meilleurs écrits du chirurgien. Nous en donnerons de larges extraits :

> « Le Roi fit écrire à Monsieur le Maréchal de Saint-André qui était son Lieutenant à Verdun, qu'il trouvât moyen de me faire entrer à Metz par quelque façon que ce fut. Le Seigneur Maréchal de Saint-André et Monsieur le Maréchal de Vieille-Ville gagnèrent un Capitaine Italien, lequel leur promit m'y faire entrer, ce qu'il fit : et pour ce, eut quinze cents écus. Le Roi ayant entendu la promesse qu'avait faite le capitaine italien, m'envoya quérir, et me commanda de prendre de son apothicaire, nommé Daigue tant et telles drogues que je verrai être nécessaires pour les blessés affligés : ce que je fis, tant qu'un cheval de poste en pouvait porter. Le Roi me donna charge de parler à Monsieur de Guise et aux Princes et Capitaines qui étaient à Metz. Etant arrivé à Verdun, quelques jours après Monsieur le Maréchal de Saint-André fit bailler des chevaux, pour moi et pour mon homme, et pour le capitaine italien lequel parlait fort bon allemand, Espagnol, et Wallon, avec sa langue maternelle. Quand nous fûmes à huit ou

dix lieues près de Metz, nous n'allions plus que de nuit : et étant près du camp, je vis à plus d'une lieue et demie, des feux allumés autour de la ville, si qu'il semblait quasi que toute la terre ardait, et m'était avis que nous ne pourrions jamais passer au travers de ces feux sans être découverts, et par conséquent être pendus et étranglés ou mis en pièces, ou payer grosse rançon. Pour vrai dire, j'eusse bien et volontiers voulu être encore à Paris pour le danger éminent que je prévoyais. Dieu conduit si bien notre affaire, que nous entrâmes en la ville à minuit, avec un certain signal, que le Capitaine avait avec un autre Capitaine de la compagnie de Monsieur de Guise : lequel Seigneur j'allai trouver en son lit, qui me reçut de bonne grâce, étant bien joyeux de ma venue. Je lui fis ma légation de tout ce que le Roi m'avait commandé lui dire. Je lui dis que j'avais une petite lettre à lui bailler, et que le lendemain je ne ferai faute de la lui donner. Cela fait, commanda qu'on me donnât logis, et que je fusse bien traité, et me dit que je ne faillisse le lendemain me trouver sur la brèche, où je trouverai tous les Princes et Seigneurs et plusieurs Capitaines : ce que je fis, et me reçurent avec une grande joie, me faisant cet honneur de m'embrasser, et me dire que j'étais le bienvenu : ajoutant qu'ils n'avaient plus peur de mourir, s'il advenait qu'ils fussent blessés. Monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon fut le premier qui me festoya, et s'enquit de moi ce qu'on disait en la Cour, de la Ville de Metz. Je lui dis tout ce que je voulus. Puis subit me pria d'aller voir l'un de ses gentilshommes, nommé Monsieur de Magnane, à présent chevalier de l'Ordre du Roi et Lieutenant des Gardes de sa Majesté, lequel eût la jambe rompue d'un éclat de canon. Je le trouvai au lit, sa jambe ployée et courbée, sans aucun appareil dessus, parce qu'un gentilhomme lui promettait guérison en ayant son nom et sa ceinture avec certaines paroles : et le pauvre gentilhomme pleurait et criait de douleur qu'il sentait, ne dormant ni jour ni nuit, il y avait quatre jours ; alors je me moquai fort de cette imposture et fausse promesse. Promptement je racoustrai et habillai si dextrement sa jambe, qu'il fut sans douleur, et dormit toute la nuit : et depuis fut, grâces à Dieu guéri : et est encore à présent vivant faisant service au Roi. Le dit Seigneur de La Roche-sur-Yon m'envoya un tonneau de vin, plus gros qu'une pipe d'Anjou en mon logis, et me fit dire, que lorsqu'il ferait beau il en enverrai d'autre. C'était à qui me traiterait, me faisant tous bonne chère. Cela fait, Monsieur de Guise me

bailla une liste de certains Capitaines et Seigneurs, et commanda de leur dire ce que le Roi m'avait donné en charge : ce que je fis : qui était faire ses recommandations et un remerciement du devoir qu'ils avaient fait, et faisaient à la garde de sa ville de Metz, et qu'il reconnaîtrait. Je fus plus de huit jours pour acquitter ma charge... Je demandai après à Monsieur de Guise, qu'il lui plaise que je fisse des drogues que j'avais apportées : il me dit que les départisse aux chirurgiens et apothicaires, et principalement aux pauvres soldats blessés qui étaient en grand nombre à l'Hôtel-Dieu : ce que je fis : et puis assuré que je pouvais assez tant faire que d'aller voir les blessés, qui m'envoyaient quérir pour les visiter et panser. Tous les Seigneurs assiégés me prièrent de solliciter bien soigneusement sur tous les autres, Monsieur de Pienne, qui avait été blessé sur la brèche d'un éclat de pierre d'un coup de canon, à la tempe avec fracture et enfoncement de l'os. On me dit que subit avoir reçu le coup tomba en terre comme mort et jeta le sang par la bouche, par le nez et les oreilles, avec grand vomissement, et fut quatorze jours sans pouvoir parler ni ratiociner aussi lui survinrent les tressaillements approchant de spasmes, et eut tout le visage enflé et fort livide. Il fut trépané à côté du muscle temporal sur l'os coronal. Je le pansai avec autres chirurgiens, et Dieu le guérit, et aujourd'hui est encore vivant, Dieu merci... Nos gens faisaient souvent des sorties, par le commandement de Monsieur de Guise. Un jour devant il y avait presse à se faire enrôler, entre ceux qui devaient sortir, et principalement la jeune noblesse, menée par Capitaines expérimentés, de manière que c'était leur faire une grande faveur de permettre de sortir et courir sur l'ennemi, et sortaient toujours en nombre de cent ou de cent-vingt bien armés, avec rondaches, coutelas, arquebuses et pistolets, piques, pertuisanes, et hallebardes, lesquels allaient jusques aux tranchées les réveiller en sursaut. Là où l'alarme se donnait en tout leur camp et leurs tambourins sonnaient, plan, plan, ta, ti, ta, ta, ta, ti, ta, tou, touf, touf. Pareillement leurs trompettes et clairons ronflaient et sonnaient boute-selle, boute-selle, boute-selle, monte à cheval, monte à cheval, monte à cheval, boute-selle, monte à cheval, à cheval. Et tous leurs soldats criaient à l'arme, à l'arme, à l'arme, aux armes, aux armes, aux armes, à l'arme, aux armes, à l'arme, aux armes à l'arme, comme l'on fait la huée après les loups et tous divers langages, selon les nations, et les voyait-on sortir de leurs tentes et petites loges, drus comme fourmillons,

lorsqu'on découvre leurs fourmillères, pour secourir leurs compagnons qu'on égosillait comme moutons. La cavalerie, pareillement venait de toutes parts au grand galop : patati, patata, patati, patata, pata, ta, pata, ta, pata, ta, et leur tardait bien qu'ils ne fussent à la mêlée, où les coups se départaient, pour en donner et en recevoir. En quand les nôtres se voyaient forcés, ils revenaient en la ville toujours en combattant, et ceux qui couraient après étaient repoussés à coups d'artillerie, qu'on avait chargé de cailloux, et gros carreaux de fer de figure carré et triangle. Et nos soldats qui étaient sur la dite muraille, faisaient une escopetterie, et pleuvaient leurs balles sur eux comme grêle, pour les renvoyer coucher, où plusieurs demeuraient en place du combat : et nos gens aussi ne s'en revenaient tous leur peau entière, et en demeuraient toujours quelques-uns pour la dîme, lesquels étaient joyeux de mourir au lit d'honneur. Et là où il y avait un cheval blessé, il était écorché et mangé par nos soldats : c'était en lieu de bœuf et de lard. Et pour panser nos blessés, c'était à moi à courir... Et si la fortune eut tant voulu contre nous, qu'ils eussent fondu et rompu nos corps de gardes, il y eut eu encore sept gros hosts et bataillons ordonnés en carrés et en triangles pour combattre tous ensemble, accompagnés chacun d'un Prince, pour leur donner hardiesse de mieux combattre jusques au dernier soupir, et mourir tous ensemble... L'Empereur donc ayant entendu notre dernière résolution, et voyant le peu qu'il avait avancé par sa batterie, sapes et mines et la grande peste qui était en tout son camp, et l'indisposition du temps, et la nécessité de vivres et d'argent et que les soldats se débandaient, et par grandes troupes s'en allaient : conclut enfin se retirer, accompagné de la cavalerie de son avant-garde, avec la plus grande part de son artillerie, et de la bataille (1). »

Le 26 décembre 1552, le lendemain de Noël, Charles-Quint leva le siège, abandonnant la plus grande partie de son matériel, ses blessés et ses malades :

« Toutefois les Impériaux ne s'en allèrent pas tous, il s'en fallut plus de vingt mille qui étaient morts, tant par l'artillerie et coups de main, que de la peste, du froid et de la faim (et de dépit et grande rage qu'ils ne pouvaient entrer en la ville pour nous couper la gorge et en avoir le pillage), et aussi moururent

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 786, 787, 788, 789.

grand nombre de leurs chevaux, desquels ils avaient mangé la plus grande part en lieu de bœuf et de lard... Mon dit Seigneur de Guise fit enterrer les morts et traiter leurs malades. Pareillement les ennemis laissèrent en l'abbaye de St-Arnould beaucoup de leurs soldats blessés, qu'ils n'eurent moyen de faire emmener, mon dit Seigneur de Guise leur envoya à tous vivres à suffisance, et me commanda et aux autres chirurgiens, de les aller panser et médicamenter: ce que nous faisions de bonne volonté, et crois qu'ils n'eussent fait le semblable envers les nôtres (parce que l'Espagnol est très cruel, perfide et inhumain et partant ennemi de toutes nations)... Je veux encore retourner à la cause de leur mortalité qui était principalement de la faim, peste et du froid: car la neige était sur la terre plus de hauteur de deux pieds, et étaient logés en des cavernes sous terre, couvertes d'un peu de chaume seulement. Néanmoins chaque soldat avait son lit de camp, et une couverture toute semée d'étoiles luisantes et brillantes, plus clair que fin or : et tous les jours avaient draps blancs et logés à l'enseigne de la lune, et faisaient bonne chère quand ils avaient de quoi : et payaient si bien leur hôtes dès le soir, que le matin ils s'en allaient quittes secouant les oreilles. Et ne leur fallait nul peigne pour détacher le duvet et la plume de contre leurs barbes et cheveux et trouvaient toujours nappe blanche, perdant de bons repas par faute de viande. Ainsi la plus grande part n'avait bottes ni bottines, pantoufles, chausses, ni souliers : et plusieurs aimaient mieux n'en avoir point que d'en avoir parce qu'ils étaient toujours dans la fange jusques à mi-jambes, et à cause qu'ils allaient nu-pieds, nous les appelions les Apôtres de l'Empereur. (1) »

Vingt mille hommes seulement furent en état de faire la retraite vers l'Allemagne. Le siège avait duré deux mois et demi, en plein cœur d'un hiver exceptionnellement rigoureux. Cette victoire française affecta gravement Charles-Quint ; elle fut l'une des raisons indirectes de son abdication qui eut lieu pendant les deux années suivantes.

Metz débloqué, Paré distribua ses malades et ses blessés aux chirurgiens de la ville, prit congé de Monsieur de Guise et s'en revint à Paris. Henri II le reçut « avec son bon visage », lui fit remettre deux cents écus et l'assura qu'il ne

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 789.

le laisserait jamais pauvre. Ambroise le remercia très humblement du bien et de l'honneur qu'il se plaisait à lui prodiguer.

VOYAGE DE HESDIN

Rentré à Paris, Paré retrouva, selon son habitude, ses occupations professionnelles et sa vie familiale. Il profita de ses loisirs pour remettre au point sa « Méthode » qu'il dédia, cette fois à Henri II. Le livre parut en librairie le 10 mars 1553.

Au bout de six mois, la guerre se ralluma lorsque les Impériaux s'emparèrent de Thérouanne, sur la Lys, que François-I^er^ avait conquise en 1527 et fortifiée. Henri II mit le siège devant Thérouanne. Pensant que, la place tombée, les ennemis se dirigeraient vers Hesdin, le Roi de France dépêcha dans cette dernière ville dix-huit mille hommes commandés par le Duc de Bouillon, le Duc d'Horace et le Marquis de Villars. Paré fut prié par son Maître de rallier « les dits Seigneurs pour les secourir de son art si d'aventure ils en avaient à faire » [1]. Les troupes françaises se retranchèrent si solidement dans Hesdin et son château que toute tentative des adversaires pour s'emparer de la cité semblait par avance vouée à l'échec. Du haut des remparts de la forteresse, Paré assista à l'établissement du camp des Impériaux. Quelques-uns d'entre eux approchèrent si près des murs que le chirurgien aperçut tout à coup, à une portée de canon, un groupe de « quatre-vingt ou cent goujats et putains » occupés à puiser l'eau d'une vive et claire fontaine. Ambroise, d'ordinaire si humain et si pacifique, l'ennemi de ces terribles armes à feu dont il détestait le bruit et le funèbre travail, fut saisi d'une violente colère à la vue de ces soldats, que depuis si longtemps il rencontrait sur sa route ; contre toute attente il supplia le Commissaire de

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 790.

l'Artillerie de faire tirer un coup de canon sur « cette canaille » en déclarant, phrase étonnante et pénible dans sa bouche : « Plus de morts, moins d'ennemis » [1]. Les Français profitèrent du désarroi causé chez les Impériaux par cette canonnade insolite pour « faire saillie » dans le camp des assiégeants ; le chirurgien eut ainsi « beaucoup de besogne taillée ». L'hospitalisation des blessés fut particulièrement défectueuse :

> « Et dirai ceci en passant, écrit-il avec amertume, que nous en avons mis beaucoup en une grosse tour, couchés sur un peu de paille et leurs oreillers étaient des pierres, leurs couvertures étaient leurs manteaux, à ceux qui en avaient. Lorsque la batterie se faisait, autant de coups que leurs canons tiraient, les malades disaient sentir douleurs en leurs plaies comme si on eut donné des coups de bâton : l'un criait la tête, l'autre le bras, et ainsi des autres parties, à plusieurs leurs plaies resaignaient, voire en plus grande abondance qu'à l'heure où ils furent blessés et lors c'était à moi à courir pour les étancher... Je ne veux laisser leurs linges dont ils étaient pansés qui étaient seulement relavés tous les jours et séchés au feu, partant endurcis comme parchemin. Je laisse à penser comme leurs plaies se devaient bien porter... Si j'entrais en un logis, il y avait des soldats qui m'attendaient à la porte lorsque j'en sortais pour en panser d'autres ; c'était à qui m'aurait et me portaient comme un corps sain, ne touchant du pied en terre malgré les uns des autres et ne pouvais satisfaire à ce grand nombre de blessés : joint que je n'avais ce qui m'était nécessaire pour les médicamenter. Car il ne suffit au chirurgien faire son devoir envers les malades, mais il faut que le malade fasse le sien et les assistants et les choses extérieures... (2).

Pendant le siège, le duc d'Horace, l'un des chefs, reçut « un coup de canon qui lui emporta le bras d'un côté, le corps de l'autre, sans que jamais il sut dire une parole » [3]. Un autre Seigneur, Monsieur de Martigues, « eut un coup

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 790.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 790. 791 :
(3) A. Paré, *loc. cit.*, p. 790.

de boulet qui lui perça les poumons ». Paré, appelé d'urgence à son chevet, le soigna avec conscience et dévouement jusqu'à sa mort, qui survint après la chute de Hesdin.

Malgré l'immense courage des Français, malgré l'ardeur et le zèle qu'ils mirent à défendre Hesdin, toute résistance s'avéra rapidement impossible. Un trompette fut alors envoyé au Prince de Piémont pour savoir « quelle composition » il se disposait à faire aux assiégés. Le Prince exigea « la prise à rançon » de tous les officiers, le désarmement, mais la vie sauve pour les hommes, ce qu'il jugeait être « un beau et honnête parti ». Dans le camp du Duc de Bouillon, on tint conseil et Paré fut prié de donner son avis. Il l'exposa sans détours :

> « Je fis réponse que la place n'était pas tenable et que je le signerai de mon propre sang pour le peu d'espérance que j'avais que l'on put résister aux forces des ennemis, et aussi pour le grand désir d'être hors de cet enfer et grand tourment car je n'y dormais ni jour ni nuit... (1) »

Le 17 juillet 1553 les Espagnols envahirent la ville et firent montre de cruauté et de perfidie. Ils tuèrent, pillèrent et saccagèrent. Paré assista, muet d'horreur, aux atroces supplices qu'ils infligèrent aux vaincus [2]. Le Chirurgien du Roi, décidé à ne point payer la rançon que lui vaudrait sûrement sa condition, usa d'un subterfuge pour passer inaperçu :

> « De peur d'être reconnu, je donnai un saye de velours, un pourpoint de satin, un manteau de fin drap, paré de velours

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 790.

(2) « Ils (les Espagnols) en retinrent quelques-uns espérant en avoir rançon, leur lièrent les couillons avec leurs cordes d'arquebuses, qui étaient jetées par-dessus une pique que deux tenaient sur leurs épaules puis tiraient la dite corde par une grande violence et dérision, comme s'ils eussent voulu faire sonner une cloche, leur disant qu'il fallait qu'ils se missent à rançon, et dire de quelle Maison ils étaient et s'ils voyaient n'en avoir aucun profit, les faisaient mourir cruellement entre leurs mains ; où tôt après, leurs parties génitales tombaient en gangrène et en totale mortification. Et les tuèrent tous à coups de dagues et leur coupaient la gorge. Voilà leur grande cruauté et perfidie : s'y fie qui voudra. » A. Paré, *loc. cit.*, p. 790, 791.

> à un soldat qui me donna un méchant pourpoint tout déchiré et déchiqueté d'usure et un collet de cuir bien examiné et un méchant chapeau et un petit manteau ; je barbouillai le collet de la chemise avec de l'eau où j'avais trempé un peu de suie Pareillement, j'usai mes chausses avec une pierre à l'endroit des genoux et au-dessus des talons comme si elles eussent été longtemps portées ; j'en fis autant avec mes souliers de façon qu'on m'eût pris plutôt pour un ramoneur de cheminée que pour un chirurgien de Roi (1). »

Paré sortit du château de la ville en compagnie de Monsieur de Martigues et des autres gentilshommes sous la conduite des Espagnols. Afin de continuer ses soins au Chef blessé, il demanda à Monsieur de Martigues de le conserver près de lui, ce que ce dernier accepta avec joie et reconnaissance. Pendant que la petite troupe se rendait vers les lieux de sa détention, Ambroise réfléchit sur la conduite qu'il devait adopter. Certes, il lui était facile de jouer le niais et de ne pas avouer sa profession, mais en cette occurrence, il lui faudrait abandonner son patient et il ne voulait s'y résoudre. Il choisit le parti de se déclarer chirurgien, sans avouer toutefois qu'il appartenait à la Maison du Roi. Il put ainsi rester avec son blessé. Le Duc de Savoie nomma une Commission de Médecins et de Chirurgiens pour visiter le Seigneur de Martigues et entendre Paré discourir sur « l'essence de la plaie » et la thérapeutique qu'il avait mise en œuvre. La docte assemblée conclut à l'excellence du traitement institué et à l'imminence de la mort du glorieux soldat. De fait, celui-ci succomba peu après et Ambroise fut contraint, par ses collègues ennemis, de procéder à l'embaumement du corps. Il profita de l'opération pour prononcer un discours anatomique dont il savourait encore les termes et la portée en écrivant plus tard le récit de son « Voyage de Hesdin ». Sa tâche terminée, Ambroise s'attendait à ce qu'on lui ouvrit la gorge ; tout au contraire, le Chirurgien de l'Empereur lui proposa de rentrer à son service en lui

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 791.

promettant, par surcroît, de le bien traiter. Paré refusa tout net en s'écriant noblement :

> « Je n'ai aucune envie de faire service aux étrangers et aux ennemis de ma patrie (1) »

Puis il ajouta « tout plat » qu'en fin de compte il ne désirait aucunement rester avec lui. Cette réponse discourtoise fut entendue du Duc de Savoie qui décréta qu'il convenait d'envoyer aux galères cet impertinent prisonnier. Par un hasard heureux, Monsieur de Vaudeville, Gouverneur de Gravelines, qui assistait à l'entretien, pria le Duc de lui donner Paré pour le traiter d'un ulcère de jambe qu'il traînait depuis six à sept ans. C'est ainsi que le Chirurgien du Roi fut livré au Gouverneur ; ce dernier, devant témoins, prévint Ambroise de son intention de lui faire couper le cou si, d'aventure, il s'avisait de le mal soigner ; ceci dit, il l'expédia chez lui sous la bonne escorte de quatre hallebardiers allemands. Monsieur de Vaudeville se radoucit par la suite ; au moment où il confia sa jambe au praticien français, il l'assura de ses bonnes dispositions à son égard ; il lui promit même de le renvoyer sain et sauf dans ses pénates sans exiger aucune rançon dès que la guérison de son ulcère serait obtenue. Ambroise examina avec soin la lésion (un vieil ulcère variqueux), prescrivit le repos couché, une alimentation légère, des pansements rares à l'onguent égyptien recouvert d'une compresse trempée dans du jus de plantain, de morelle et d'oxycrat. Après avoir pratiqué quelques scarifications autour de la plaie, Paré procéda comme il l'avait indiqué, puis banda soigneusement le membre du pied jusqu'au genou. En terminant, il n'oublia pas de plaider une nouvelle fois sa cause, affirmant qu'il mériterait recouvrer sa liberté lorsque la plaie serait à moitié cicatrisée. Pour être sûr que son prisonnier ne chercherait pas à s'enfuir avant d'avoir terminé sa cure, Monsieur de Vaudeville lui ordonna de porter une grande écharpe rouge afin qu'en tous lieux il fut suffisamment et

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 793.

facilement reconnaissable. Cette obligation n'eut pas l'heur de plaire à Ambroise qui nous confia, dans ses « Voyages », le peu de plaisir que lui fit le cadeau :

> « Je puis dire que j'en étais autant joyeux comme un chien à qui on baille un tribar de peur qu'il n'aille aux vignes manger les raisins (1). »

De temps en temps, les médecins et chirurgiens du Seigneur de Gravelines emmenèrent leur collègue étranger avec eux pour visiter les blessés et avoir ses avis. Paré, en bon Français, profita de ces sorties pour s'enquérir des occupations et des concentrations des soldats ennemis, pour noter l'emplacement et le nombre de pièces d'artillerie, tous renseignements d'ordre militaire qu'il se réservait de livrer au Roi de France dès sa libération. L'ulcère de Monsieur de Vaudeville guérit très rapidement ; fidèle à sa promesse, le malade fit reconduire le chirurgien par un trompette jusqu'à Abbeville. Tout heureux, Ambroise prit la poste et, comme son devoir le lui commandait, se rendit à Offémont retrouver le Roi Henri qui le reçut avec « allégresse et bonne grâce » :

> « [Le Roi] envoya quérir Messieurs de Guise, le Connétable et d'Estrès pour entendre de moi ce qui s'était passé à notre prise de Hesdin et leur en fis fidèle rapport, et les assurai que j'avais vu les grosses pièces de batterie qu'ils avaient menées à St-Omer. Dont le Roi fut joyeux, parce qu'il craignait que l'ennemi ne vint plus avant en France. Il me fit donner deux cents écus pour me retirer en ma maison et moi, fort joyeux d'être en liberté et hors de ce grand tourment et bruit de tonnerre de la diabolique artillerie et loin des soldats blasphémateurs et renieurs de Dieu. Je ne veux ici laisser à dire qu'après la prise de Hesdin, le Roi fut averti que je n'avais été tué et que j'étais prisonnier, si que sa Majesté fit écrire à ma femme, par Monsieur de Goguier, son premier Médecin, qu'elle ne fut point en peine de moi, que j'étais sain et sauf Dieu merci et qu'il paierait ma rançon (2). »

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 794.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 794.

Paré arriva à Paris le 5 novembre 1554, après une captivité de trois mois et demi, durant laquelle il avait risqué la mort, les galères ou une dispendieuse rançon. Ses affaires reprirent leurs cours car, à chaque retour, il savait renouer rapidement avec le passé. En cette année 1554, Ambroise avait le droit de tirer vanité de sa notoriété chirurgicale et des nobles appuis qu'il avait su acquérir. Il mesura sa puissance sans vertige, car grande était sa modestie, puis il résolut de mettre à profit la période de tranquillité qui s'ouvrait devant lui pour dépouiller définitivement le barbier et briguer le Doctorat en chirurgie qu'exigeait sa haute condition. Malgré tous les obstacles semés devant lui par ses ennemis de la Faculté, Paré reçut, le 8 décembre 1554, le bonnet de Docteur.

Muni de son titre, le nouveau Docteur exerça avec sérénité la chirurgie civile et se livra à ses recherches habituelles pendant près de trois ans. Le conflit avec la Maison d'Autriche semblait en bonne voie d'apaisement car l'Empereur avait engagé avec Henri II des pourparlers de paix. Les deux adversaires conclurent, en février 1556, la Trève de Vaucelles, près de Cambrai, qui confirmait à la France la possession des Trois Evêchés et du Piémont. En septembre de la même année, la nouvelle extraordinaire de l'abdication de Charles-Quint éclata à Paris. Le vieil ennemi, malade, très ébranlé dans sa résolution guerrière par le revers essuyé devant Metz, partageait ses vastes territoires entre son frère Ferdinand et son fils Philippe II.

VOYAGE DE SAINT-QUENTIN ET DE DOULLENS

Au début de 1557, Henri II rompit imprudemment la Trève, pourtant avantageuse, en attaquant Philippe II. Le Roi de France semblait ignorer la force accrue de son adversaire du fait du mariage de ce dernier avec Marie Tudor, reine d'Angleterre et fille de Henri VIII. Les armées se ren-

contrèrent le 10 août 1557 à Saint-Quentin. Le Connétable de Montmorency fut vaincu ; la route de Paris était, une fois de plus, ouverte aux armées ennemies.

Après la bataille de Saint-Quentin, Henri II ordonna à Ambroise Paré de rejoindre La Fère-en-Tardenois pour donner ses soins au malheureux Connétable, gravement blessé d'un coup de pistolet dans le dos. Mais le Connétable était retenu prisonnier dans les lignes ennemies depuis sa défaite du jour de la Saint-Laurent [1]. Arrivé à La Fère, le chirurgien alla trouver Monsieur de Bourdillon, qui devait se charger de lui obtenir un passeport pour pénétrer dans les territoires tenus par Philippe II. Comme il fallait s'y attendre, le Duc de Savoie refusa à Paré l'accès de son camp. Force fut donc à Ambroise de rester à La Fère, sort qui le remplit de joie, car il ne se souciait pas de retourner en pays ennemi, même en service commandé et pour mener à bien une délicate mission dont le but n'était pas uniquement chirurgical. Il s'occupa des blessés dont l'état était particulièrement grave ; leurs « plaies grandement puantes et pleines de vers, avec gangrène et pourriture » le contraignirent à « jouer des couteaux pour amputer ce qui était gâté ». Il coupa bras et jambes et trépana plusieurs soldats. Tristement, il conclut :

> « Je leur faisais tout ce que je pouvais, mais nonobstant toutes mes diligences, il en mourut beaucoup (2). »

Aussi sa résolution fut rapidement prise :

> « M'ennuyant fort en ce pays-là, nous confie-t-il, je priai M. le Maréchal de me donner congé de m'en aller et avais peur de demeurer malade pour le trop grand travail et puanteur des blessés qui mouraient quasi tous, quelque diligence qu'on y put faire (3). »

(1) La bataille de Saint-Quentin avait eu lieu le 10 août, jour de la fête de Saint-Laurent dont elle prit le nom (voir LE PAULMIER, *loc. cit.*, en note, p. 49).

(2) A. PARÉ, *loc. cit.*, p. 795.

(3) A PARÉ, *loc cit.*, p. 795.

Le Maréchal, après avoir pourvu à son remplacement, donna congé au chirurgien et écrivit au Roi une lettre attestant des bons et loyaux services dont l'armée lui était redevable.

Paré rentra à Paris où il retrouva, pour les soigner, quelques gentilshommes blessés à la terrible bataille. Il les traita de son mieux, comme à son habitude.

Quelques mois s'écoulèrent. Le Roi eut à nouveau besoin de Paré. En 1558, Sa Majesté l'envoya à Doullens, escorté du Capitaine Gouast et de cinquante hommes d'armes, car la route n'était pas sûre. De fait, la petite troupe manqua plus d'une fois de rencontrer l'ennemi. Ambroise, afin de ne pas être reconnu si, par un malheureux hasard, la compagnie était faite prisonnière, se déguisa une nouvelle fois en prenant les habits et la monture de son « homme » pour ressembler à un valet [1]. Dans cet équipage, le chirurgien arriva à Doullens après avoir essuyé d'ailleurs, près du but, la fusillade des Français qui croyaient voir venir des Impériaux. Paré, aussitôt après son entrée dans la ville, se mit à soigner et à opérer les blessés des précédents combats. Il s'occupa, en particulier, avec l'aide d'Antoine Portal, Chirurgien ordinaire du Roi, du Capitaine de Saint-Aubin, navré « d'un coup d'arquebuse à travers le col » et qui était un protégé de Monsieur de Guise. Les résultats acquis à Doullens par Paré ne semblent pas avoir été fameux, car ce fut sans conviction qu'il écrivit :

> « Certains blessés mouraient, les autres réchappaient, quittes pour un bras, une jambe ou perte d'un œil et ceux-là, disait-on, être quittes à bon marché : échappe qui peut. (2) »

Lorsque les ennemis décidèrent de lever le siège de Doullens, Paré, tout joyeux, recouvrit sa liberté et reprit le chemin de Paris. Redevenu civil pour un temps, Ambroise ne participa pas, en 1558, aux batailles décisives : prise de Calais (1er-6 juin 1558), arrachée aux Anglais qui l'occupaient

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 795.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 795.

depuis deux siècles, victoire de Thionville, qui permit d'occuper le Luxembourg. D'ailleurs, les belligérants, épuisés et las d'une guerre qui s'éternisait sans profit pour aucun d'eux, désiraient la cessation des hostilités. Les souverains avaient, de plus, la grande hâte de reprendre leur liberté d'action pour combattre, dans les limites de leurs territoires respectifs, les progrès du protestantisme qui les inquiétaient fort. La France, l'Espagne et l'Angleterre conclurent ensemble le Traité de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559). La France gardait les Trois Evêchés, Calais et des places dans le Piémont ; en retour, elle devait abandonner (et ce fut pour longtemps) son rêve italien. Le Traité de Cateau-Cambrésis [1] inaugura la politique nouvelle dite des frontières naturelles. La paix semblait devoir durer longtemps. Pour parachever le rapprochement entre les peuples ennemis, Philippe II demanda en mariage la fille de Henri II. Au cours des fêtes nuptiales, le Roi de France fut blessé mortellement, en tournoi, par Gabriel de Montgomery, capitaine de sa garde écossaise. Nicolle Lavernot, premier Chirurgien de Sa Majesté, fit le grand honneur à Paré de l'appeler au chevet de Henri II, agonisant. Ses avis ne furent toutefois pas retenus. Le Roi mourut douze jours après le fatal accident.

VOYAGE DE ROUEN

La carrière militaire de Paré, du fait du Traité de Cateau-Cambrésis qui mettait fin aux opérations contre l'étranger, paraissait, à cette époque, être arrivée à son terme. Ambroise reprit, avec une ardeur accrue, son métier de chirurgien civil et continua auprès de François II, successeur de Henri II, sa fonction de Chirurgien ordinaire. François II, de santé délicate, régna dix-sept mois ; il mourut le 5 décembre 1560,

(1) Le Traité de Cateau-Cambrésis ne fut encore qu'une trêve car les ennemis possédaient toujours de précieux lambeaux de la France qu'il fallut de haute lutte arracher aux mains des deux branches de la Maison des Habsbourg au cours des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

de maladie, dirent les uns, de sa désirable et exigeante épouse Marie Stuart, dirent les autres. Les ennemis de Paré profitèrent de la mort prématurée du Roi pour accuser son Chirurgien ordinaire de l'avoir empoisonné dans le but de sauver le Prince de Condé, condamné récemment à la peine capitale par les Guise, maîtres de la France depuis le mariage du jeune monarque avec leur nièce. Malgré cette calomnie, dont les conséquences auraient pu lui être fatales, Ambroise conserva, à la confusion de ses perfides détracteurs, la confiance du nouveau souverain, Charles IX, qui le nomma, le 1er janvier 1562, au cours d'une cérémonie tenue dans le bureau royal, à Saint-Germain-en-Laye, son Premier Chirurgien, en remplacement de Maître Nicolle Lavernot, décédé.

Le 28 février 1562 parut en librairie, dédiée à Chapelain, « Premier Médecin ordinaire », la « Méthode curative des playes et fractures de la teste humaine », dans laquelle Paré montrait la grande expérience qu'il avait acquise, tant dans la pratique civile que sur les champs de bataille. L'activité d'Ambroise était alors considérable : « c'est celle, écrit le Professeur Mondor, d'un chirurgien qui pratique la taille, abat les cataractes, soigne savamment les fractures, les luxations, traite la syphilis, enseigne l'art des accouchements, baille l'antimoine, le vif-argent, le soufre, le mercure, s'entend à la préparation des meilleurs onguents, emplâtres, etc... » (1).

Trois ans après la signature du Traité de Cateau-Cambrésis, la France, bouleversée par des querelles religieuses, connut les horreurs de la guerre civile. La conjuration d'Amboise (mars 1560), malgré son échec, révéla la force du parti Calviniste que prouva, un peu plus tard, la prise de Poitiers, Blois, Tours, Bourges, Rouen, par les armées protestantes. Les Guerres de Religion commençaient, elles devaient durer plus de trente ans. L'armée royale reçut l'ordre de reconquérir les villes dont les Protestants s'étaient emparés. Les troupes du Roi s'acquittèrent de cette tâche avec succès ;

(1) Professeur MONDOR : *Grands Médecins presque tous*, p. 25. (Ed. Corréa, Paris, 1943).

celles-ci reprirent la plupart des places, puis guerroyèrent tout l'été en direction de Rouen, la dernière ville qui restait aux mains des Huguenots. Malgré un accident récent (4 mai 1562), qui l'avait immobilisé au lit pendant trois mois pour une fracture ouverte de jambe, Paré, au commandement de Charles IX, rallia les forces de son Maître ; il arriva à leur suite, le 29 septembre 1562, devant Rouen. Les Catholiques donnèrent l'assaut les 13 et 14 octobre 1562 et pénétrèrent dans la cité. Paré trépana huit ou neuf blessés de coups de piques, opéra de nombreux soldats ; il s'occupa particulièrement du Roi de Navarre [1] comme il le conte assez longuement dans ses Voyages :

> « Le Roi de Navarre fut blessé quelques jours devant l'assaut d'un coup de boulet à l'épaule. Je le visitai et aidai à le panser avec un sien chirurgien nommé maître Gilbert, un des premiers de Montpellier et autres. On ne put trouver la balle, je la cherchai bien exactement : j'aperçus par conjecture qu'elle était entrée par la tête de l'os du haut du bras et qu'elle avait coulé en la cavité dudit os, qui faisait qu'on ne la pouvait pas trouver. La plus grande part la disaient être entrée et perdue dedans le corps. M. le Prince de la Roche-sur-Yon, qui aimait intimement le Roi de Navarre, me tira à part et s'enquit si le coup était mortel : je lui dis que oui parce que toutes les plaies faites aux grandes jointures, et principalement les plaies contuses, étaient mortelles, selon tous les auteurs qui en ont écrit. Il s'enquit des autres ce qui leur en semblait, et principalement au dit Gilbert, qui lui dit avoir grande espérance que le Roi, son Maître, guérirait, et fut le dit Prince bien joyeux. Quatre jours après, le Roi et la Reine-Mère, M. le Cardinal de Bourbon, son frère, M. le Prince de La Roche-usur-Yon, M. de Guise et autres grands personnages, après que nous eûmes pansé le Roi de Navarre, voulurent faire une consultation entre leurs préférences, où il y avait plusieurs médecins et chirurgiens. Chacun en dit ce qu'il lui en semblait, il n'y eut pas un d'iceux qui n'eussent bonne espérance

(1) Le Roi de Navarre, qui mourut le 17 novembre 1562, avait un fils de neuf ans, le futur Henri IV. La première guerre de religion dura six mois environ et entraîna la mort de deux des chefs : Le Roi de Navarre, rallié au catholicisme depuis le colloque de Poissy, blessé à mort au siège de Rouen ; le duc de Guise, assassiné devant Orléans par un huguenot fanatique.

(disaient-ils), que le Roi guérirait et moi persistait toujours au contraire. M. le Prince de La Roche-sur-Yon, qui m'aimait, me retira à part et me dit que j'étais seul contre l'opinion de tous les autres, et me priait de n'être opiniâtre contre tant de gens de bien. Je lui réponds, que lorsque je connaitrais bons signes de guérison, je changerais mon avis. Plusieurs consultations furent faites où jamais je ne changeai de parole et pronostic tel que je l'avais fait au premier appareil, et disais toujours que le bras tomberait en gangrène : ce qu'il fit, quelque diligence qu'on y put mettre, et rendit l'esprit à Dieu le dix-huitième jour de sa blessure. M. le Prince de La Roche-sur-Yon ayant entendu la mort du dit Roi, envoya vers moi son chirurgien et médecin nommé Le Fèvre, à présent médecin ordinaire du Roi et de la Reine-Mère, me dire qu'il voulait avoir la balle, et qu'on la cherchait à quelque endroit que ce fut. Alors, je fus joyeux, et leur dis que j'étais bien assuré la trouver bientôt. Ce que je fis en leurs présences, et de plusieurs gentilshommes. Elle était tout au beau milieu de la cavité de l'os du haut du bras. Mon dit Seigneur le Prince l'ayant, la montra au Roi et à la Reine qui tous dirent que mon pronostic s'était trouvé véritable. (1) »

Paré, probablement protestant, ne connut, au cours de l'affreuse guerre civile, d'autre parti que celui où l'entraînait son devoir exclusif de Chirurgien du Roi ; ceci explique que, fidèle à son Maître, il demeura toujours dans les rangs des Catholiques. Cette constance faillit lui coûter la vie ; après le siège de Rouen, il courut le danger d'être empoisonné par certains fanatiques de son camp qui le considéraient comme Huguenot :

« Après la prise de Rouen, dit-il, me trouvai à dîner en quelque compagnie où en avait quelques-uns qui me haïssaient à mort pour la religion : on me présenta des choux où il y avait du sublimé ou arsenic : de la première bouchée n'en aperçus rien; la seconde, je sentis une grande chaleur et cuiseur, et grande astriction en la bouche, et principalement au gosier, et l'ayant aperçue, subit je pris un verre d'eau et de vin, et lavai ma bouche, aussi en avalai bonne quantité, et promptement allai chez le proche apothicaire : subit que fus parti, le plat au choux fut jeté en

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 795-796.

terre. Là donc chez le dit apothicaire, je vomis, et tôt après bus environ un posson d'huile, et le gardai quelque temps en mon estomac, puis derechef la vomis : la dite huile empêcha que le sublimé n'adhérât aux parois de l'estomac : cela fait, je mangeai et bus assez bonne quantité de lait de vache, auquel avais mis du beurre et le jaune de deux œufs : et voilà comme je me garantis de la main de l'empoisonneur : et depuis ne voulus manger des choux, ni autre viande en la dite compagnie. (1) »

Il se souvenait encore avec un certain ressentiment de cette tentative d'empoisonnement lorsqu'il rédigea son *Livre des Poisons* :

« Quant à cette histoire, je l'ai écrite afin que si aucun avait été empoisonné, il put se secourir par tels remèdes... et moins l'ai citée en intention de montrer que ceux qui suivent la Sainte Eglise Catholique et Romaine abusent de moyens illicites pour se défaire de leurs ennemis.

Ces deux faits, si l'on en croit certains de ses biographes, constituent, avec quelques autres, les preuves suffisantes que Paré appartenait à la Religion Protestante.

L'armée Royale, après la prise de Rouen, vint au repos à Château-Gaillard ; Ambroise Paré obtint son congé et retourna immédiatement à Paris.

VOYAGE DE LA BATAILLE DE DREUX

Le séjour de Paré dans la capitale fut, une fois de plus, de courte durée. Le 20 décembre 1562, au lendemain de la sanglante bataille de Dreux [2], gagnée par le Duc de Guise, le Roi ordonna à son Chirurgien de courir en hâte au chevet du Comte d'Eu, qui se mourait d'un coup de pistolet reçu

(1) *Ambroise Paré d'après de nouveaux documents*, Docteur Le Paulmier (Perrin et Cie, Paris, 1887, p. 611).

(2) A Dreux (décembre 1562), les protestants, vainqueurs du Connétable de Montmorency, au début de la journée, furent finalement enfoncés par une charge du duc de Guise. Cette bataille fit près de 25.000 victimes.

à la cuisse droite. Paré arriva près du noble Seigneur, qui présentait une fracture ouverte du fémur « près de la hanche » ; l'état du blessé laissait peu d'espoir de guérison. Malgré les soins éclairés dont il bénéficia, le Comte d'Eu succomba.

Pendant son séjour à Dreux, Ambroise eut à traiter de nombreux soldats et gentilshommes ; quatorze capitaines Suisses, hospitalisés dans une seule chambre, guérirent tous de leurs blessures.

Remplacé dans ses fonctions par quelques chirurgiens venus exprès de Paris, Paré formula le désir de rentrer chez lui. D'ailleurs, un mois plus tard, la guerre était terminée par la promulgation de l'Édit d'Amboise [19 mars 1563] [1]. Le Chirurgien du Roi mit à profit ces quelques mois de tranquillité pour s'occuper de la publication de ses « Dix livres de la Chirurgie avec le magasin des instruments nécessaires à icelle » [2], qu'il dédia respectueusement à son Souverain.

VOYAGE DU HAVRE-DE-GRACE

Pour sceller leur réconciliation, Catholiques et Huguenots décidèrent une action commune contre les Anglais ; de compagnie, ils s'en allèrent reconquérir le Havre. Charles IX envoya immédiatement son Chirurgien sur le théâtre des opérations. Les Anglais, terriblement éprouvés par la peste et peu enclins à se mesurer avec les Français à nouveau unis, décidèrent d'abandonner le Havre-de-Grâce. Le 22 juillet 1563, les troupes royales occupèrent la ville presque sans coup férir. Paré, au milieu de ses compagnons d'armes, pénétra dans la place et, sa mission terminée, reprit la route de la capitale.

(1) L'Edit d'Amboise, moins libéral que l'Edit de janvier 1562, valut à la France quatre années de paix intérieure.

(2) Ce livre fut imprimé le 3 février 1563 et parut quelques semaines plus tard, avec le millésime de 1564.

La paix au dedans et au dehors encouragea Charles IX à réaliser un projet caressé depuis longtemps et dont il espérait beaucoup pour le prestige de sa couronne. Le 13 mars 1564, le Roi partit de Fontainebleau pour « circuir son royaume » ; il emmenait avec lui son Premier Chirurgien. Le voyage dura deux ans.

BATAILLE DE SAINT-DENIS

La jalousie et la discorde des Chefs Protestants et Catholiques, la tentative de Condé pour enlever Charles IX à Meaux, en septembre 1567, aboutirent à la reprise de la Guerre de Religion ; ce deuxième conflit affligea la France pendant trois années. Condé ayant bloqué Paris, une terrible bataille de dégagement se livra à Saint-Denis (10 novembre 1567). Paré, sans quitter cette fois la capitale, eut le devoir de traiter les blessés de son camp et les prisonniers. Le Connétable ayant reçu un coup de pistolet dans le dos, Madame la Connétable supplia le Roi de dépêcher en hâte Paré vers son époux :

> « M. le Connétable, qui eut un coup de pistolet dans le dos, écrit Ambroise, tout subit perdit le sentiment, et mouvement des cuisses et jambes et ses excréments retenus ne pouvant jeter l'urine ni rien par le siège, à raison que l'épine médullaire de laquelle naissent les nerfs (pour bailler sentiment et mouvement aux parties inférieures), fut brisée, rompue et dilacérée par la véhémence de la balle. Il perdit partiellement l'entendement et ratiocination. (1) »

Le glorieux blessé mourut, malgré les efforts du Chirurgien du Roi.

VOYAGE DE LA BATAILLE DE MONCONTOUR

Les luttes religieuses continuèrent sans que Paré y prit part ; il demeura pendant deux ans environ à Paris, s'absentant toutefois à plusieurs reprises pour suivre la Cour dans

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 799.

ses déplacements. Les Calvinistes, pourchassés par les troupes royales commandées par Henri, Duc d'Anjou, frère de Charles IX, furent battus à Jarnac (13 mars 1569) et à Moncontour (3 octobre 1569). Au soir de cette dernière victoire, Charles IX, qui résidait avec la Reine-Mère à Plessis-lès-Tours, envoya Paré, en compagnie de Pigray, Du Bois, Portail, Siret (tous chirurgiens « qui lors étaient en quartier ») vers Tours, où de nombreux blessés s'étaient repliés et réclamaient des soins urgents. « La multitude des navrés » ne leur laissa guère de repos. Ambroise eut à traiter trois colonels, tous les trois proches parents: Christophe de Bassompierre, le Comte de Rhingrave, le Comte Peter-Ernest de Mansfeld [1]. Paré écrit dans ses « Voyages » :

> « Le Conseil fut tenu quel chirurgien serait qu'on y enverrait. M. le Maréchal de Montmorency dit au Roi et à la Reine qu'il serait bon de lui envoyer son premier chirurgien, et leur remontra que le dit Seigneur de Mansfeld avait été une grande partie

(1) Le Maréchal de Bassompierre rapporte dans ses Mémoires certains faits qui confirment les écrits de Paré concernant les blessures des trois colonels. « Christophe de Bassompierre, dit-il, fut blessé à Jarnac au bras gauche d'un coup de pistolet qui lui emporta l'os du bras nommé la noix, qui conjoint les deux os et donne le mouvement au coude dont il fut estropié

Il reçut à Moncontour un autre coup de pistolet au bras droit, au même lieu que le précédent, qui l'estropia du dit bras comme auparavant il l'était du gauche.

Ces trois colonels, blessés au même endroit et au même bras, furent mis en même chambre, pansés par un même chirurgien, nommé Ambroise Paré, qui en fait mention en son livre.

Le Rhingrave mourut par la fièvre qui l'emporta, et les deux autres échappèrent par le bénéfice d'une eau excellente qui avait été donnée autrefois par le baron de la Garde à M. le Cardinal de Lorraine, de laquelle M. de Guise secourut lors de feu mon père qui en fit part au Comte de Mansfeld, son oncle dont le lit était proche du sien ; laquelle eau, prise dans une cuiller, empêchait trois heures la fièvre de venir, ce qui les sauva.

Il est de plus à remarquer que M. A. Paré ayant déclaré aux dits colonels qu'ils ne devaient espérer aucun mouvement au bras, à cause que la noix du coude était emportée et qu'ils pouvaient choisir s'ils voulaient avoir le bras droit ou courbe. Mon père donna le choix à son oncle de prendre une façon et qu'il prendrait l'autre, afin de voir par le succès celui qui aurait le plus heureusement élu : le dit comte choisit d'avoir le bras étendu, disant qu'avec icelui il pourrait allonger une estocade, et mon père l'ayant laissé courbé, il s'en aida beaucoup mieux que son oncle ne fit du sien car il lui fut du tout inutile, là où mon père se servait du sien en beaucoup de choses, et ne paraissait pas du tout estropié ». *Mémoires du Maréchal de Bassompierre* (Paris, Renouard, 1870, T. I., p. 21-22), passage cité par LE PAULMIER, loc. cit., p. 71-72.

cause du gain de la bataille. Le Roi dit tout à plat qu'il ne voulait que j'y allasse, et voulait que je demeurasse près de lui. Adonc, la Reine-Mère lui dit que je ne ferais qu'aller et venir et fallait avoir égard que c'était un Seigneur étranger qui était venu de la part du Roi d'Espagne, pour son secours. Et, sur ce, il me permit y aller, pourvu que je revinsse bientôt. Après cette résolution, il m'envoya quérir, et pareillement la Reine-Mère, et me commandèrent d'aller trouver le dit Seigneur Comte de Mansfeld, la part où il serait, pour lui servir en tout ce que pourrais faire pour la guérison de sa blessure. Je l'allai trouver, accompagné d'une lettre de leurs Majestés. L'ayant vu, il me reçut de bonne volonté, et dès lors donna congé à trois ou quatre chirurgiens qui le pansaient qui fut à mon très grand regret, parce que sa blessure me semblait être incurable. Or, au dit Bourgueil s'étaient retirés plusieurs gentilshommes qui avaient été blessés à la dite bataille : sachant que M. de Guise y était, qui avait été aussi fort blessé d'un coup de pistolet au travers d'une jambe, bien assurés qu'il aurait de bons chirurgiens pour le panser et aussi qu'étant débonnaire et fort libéral, il les assisterait d'une grande partie de leurs nécessités. Ce qui véritablement il faisait volontiers, tant pour leur manger et boire qu'autres nécessités : et de ma part, je les soulageais et aidais en mon art, autant qu'il m'était possible : les uns mouraient, les autres guérissaient, selon leurs blessures. Le Comte Rhingrave mourut, qui avait un coup à l'épaule semblable à celui qu'eut le Roi de Navarre devant Rouen. M. de Bassompierre, colonel de douze cents chevaux, fut semblablement blessé de pareil coup et endroit, que celui de M. le Comte de Mansfeld que pansai, et Dieu le guérit. Dieu bénit si bien mon œuvre, que dans trois semaines, je les ramenai à Paris, où fallut faire encore quelques incisions au bras du dit Comte de Mansfeld, pour extraire les os qui étaient grandement fracassés, rompus et carieux. Il guérit par la grâce de Dieu, et me fit un honnête présent, de sorte que je me contentai fort bien de lui, et lui de moi, comme il m'a fait paraître depuis. (1) »

VOYAGE DE FLANDRES

Monsieur de Mansfeld fit connaître au Duc d'Arschot les excellentes cures réussies par Paré ; le Duc obtint de Charles IX l'envoi du remarquable praticien auprès de son

(1) A. PARÉ, *loc. cit.*, p. 796-797.

beau-frère, le Marquis d'Havré, retenu au lit depuis de longs mois par un coup d'arquebuse qui lui avait fracturé le fémur un peu au-dessus du genou. Ambroise, dans son « Voyage de Flandres » [1] rapporta en détail les soins qu'il prodigua au Marquis d'Havré ; au bout de six semaines, le blessé put se lever et marcher avec des « potences ». La Duchesse d'Arschot remercia Paré en lui donnant le diamant qu'elle portait au doigt et qui valait plus de cinquante écus.

Malgré leurs défaites, les Protestants continuèrent à se battre. Lassée, Catherine leur accorda à Saint-Germain le renouvellement de l'Edit d'Amboise (août 1570), qui assura au pays près de deux années de paix.

Rentré à Paris, Paré redevint chirurgien civil et Premier Chirurgien du Roi. Il eut à soutenir d'âpres controverses avec un Docteur Régent de la Faculté qui, tout en adoptant quelques-uns de ses principes majeurs de chirurgie de guerre, formula une critique acérée de certaines de ses idées et l'accusa de la mort de nombreux blessés de Dreux et de Saint-Denis. Ambroise protesta dans maints rapports et rédigea ses « Voyages » pour se disculper. Dans cette dernière « Apologie », il interpella directement son adversaire en lui donnant ironiquement du « Petit Maître » ou en lui retournant, pour le fustiger, ces quatre vers :

Ce n'est pas tout en chirurgie
De jargonner, mais le plus beau
Est que les bandes on manie,
Le feu, les lacs et les ciseaux.

Puis ce furent la Saint-Barthélémy (24 août 1572), furieuse tuerie à laquelle Paré échappa grâce à la protection de son Maître, la mort prématurée de Charles IX (30 mai 1574), l'avènement de Henri III, ancien Duc d'Anjou, qui conserva auprès de lui le Chirurgien de son prédécesseur. A partir de cette époque, Ambroise, âgé d'une soixantaine d'années, ne fit plus partie d'aucune expédition. Il est vrai,

(1) A. PARÉ, *loc. cit.*, p. 797.

si l'on en croit les Mémoires de Sully, que le Premier Chirurgien du Roi aspirait à la tranquillité et à la stabilité, puisqu'il aurait répondu à Charles IX, qui le pressait, pour sa sécurité, de se convertir au catholicisme :

> « Par la lumière de Dieu, Sire, je crois qu'il vous souvient m'avoir promis de ne me commander jamais quatre choses, savoir: de rentrer dans le ventre de ma mère, de me trouver un jour de bataille, de quitter votre service et d'aller à la messe. »

Paré consacra le reste de sa longue vie à la chirurgie civile et à la défense de tout ce qu'il avait découvert et pratiqué sur les champs de bataille. Il triompha ; aussi put-il placer au début de l'édition de ses Œuvres complètes, à côté de quelques vers personnels sans modestie tels :

Mais arrière Envieux, car éternellement
On verra malgré vous ce mien ouvrage vivre.

quelques sonnets écrits à sa louange par d'autres mains et dont l'un d'eux se terminait ainsi :

Alors, plus assuré par cette chirurgie,
Je viens dorénavant la guerre despité,
Car quand même la guerre aurait bravé ma vie
Ton livre pouvait me faire ressusciter [1].

(1) Ces vers sont tirés d'un sonnet écrit par I. V. de Civerseus. La meilleure pièce de vers placée par Paré au début de l'édition complète de ses Œuvres, est ce sonnet de P. DE RONSARD :

Tout cela que peut faire en quarante ans d'espace
Le labeur, l'artifice, et le docte savoir :
Tout cela que la main, l'usage et le devoir,
La raison et l'esprit commande que l'on fasse.

Tu peux le voir, Lecteur, compris en peu de place,
En ce livre qu'on doit pour divin recevoir :
Car c'est imiter Dieu, que guérir et pouvoir
Soulager les malheurs de notre humaine race.

Si jadis Apollon, pour aider aux Mortels,
Reçut en divers lieux et temples et autels
Notre France devrait (si la maligne Envie

Ne lui scillait les yeux), célébrer ton bonheur :
Poète et Voisin, j'aurais ma part en ton honneur
D'autant que ton Laval est près de ma patrie. »

L'ONZIESME LIVRE,

TRAITANT DES PLAYES faites par Arquebuſes, & autres baſtons à feu, fléches, dards, & des accidens d'icelles.

PAR AMBROISE PARE' DE LAVAL
au Mayne, Conſeiller, & premier Chirurgien du Roy.

Diuiſion des playes ſelon la diuerſité, tant des parties offenſées, que des baſtes dont elles ſont faites.

CHAPITRE I.

...ſion. OVTRES les playes que les baſtons à feu cauſent au corps de l'homme, tant ſimples que compliquées, auec contuſion, dilaceration, intempetature, & rupture, ſe font les vnes és parties nobles, les autres es ignobles: quelques-vnes és parties...

Photo Evers.

FIG. 4. — Titre du Onzième Livre d'Ambroise Paré. *(Collection du Dr C.-R. Martin).*

CHAPITRE DEUXIÈME

LA CHIRURGIE DE GUERRE D'AMBROISE PARÉ

La lecture des Œuvres d'Ambroise Paré (particulièrement celle de ses Voyages et de son Onzième Livre) [1] donne une idée assez exacte de la Chirurgie de guerre au temps des luttes de la France contre la Maison d'Autriche, au XVI[e] siècle ; elle permet également de se rendre compte des multiples innovations que Paré introduisit dans la pratique de la chirurgie sur les champs de bataille. Nul autre que le Chirurgien des Valois était mieux qualifié pour écrire un ouvrage sur les blessures de guerre ; Paré, conscient de son expérience et de sa maîtrise, l'affirme d'ailleurs lui-même dans un « Au Lecteur », qui sert de préface à l'édition de ses Œuvres complètes :

> [Je vis], les guerres où l'on traite les blessés sans fard et sans les mignarder, à la façon des villes. Car je me suis trouvé en campagne, aux batailles, escarmouches, assauts et sièges de villes et forteresses comme j'ai été enclos en village avec les assiégés ayant charge de traiter les blessés. Et Dieu sait combien le jugement d'un homme se parfait en cet exercice où, le gain

(1) « L'Onzième Livre traitant des playes faites par arquebuses et autres bastons à feu, flèches, dards et des accidents d'icelles ». A. PARÉ, *loc. cit.*, p. 272-289.

étant éloigné, le seul honneur vous est proposé et l'amitié de tant de braves soldats auxquels on sauve la vie, ainsi qu'après Dieu je me veux vanter d'avoir fait à un nombre infini... (1). »

Cette dernière phrase, empreinte d'une sereine humanité et d'une haute moralité, fixe admirablement le noble but que se proposa d'atteindre Ambroise Paré durant sa longue carrière militaire.

Un bon livre de chirurgie de guerre peut, sans dommage ni excès, débuter par l'énumération des différents engins meurtriers dont la malfaisance « taille la besogne » aux Hommes de l'art chargés de remédier à leurs sanglants effets. Ambroise nous convie donc d'abord : « à une table diversifiée de tant de mets et fricassées de poudre à canon » [2] On juge, en consultant cette nomenclature habilement présentée du nombre, de la diversité, de l'efficacité des armes dont disposaient déjà les adversaires :

« De là sont venus ces horribles monstres de canons, doubles canons, bastardes, mousquets, passe-volants, et pièces de campagne, ces furieuses bêtes de Couleuvrines, Serpentines, Basiliques, Sacres, Faucons, Fauconneaux, Verses, Flûtes, Orgues, et autres infinies espèces, toutes de divers noms, non seulement tirés et pris de leur figure et qualité, mais bien davantage de leurs effets et cruauté. En quoi, certes, se sont montrés sages et bien entendus à la chose, ceux qui, premièrement leur ont imposé tels noms, qui sont pris non seulement des animaux les plus ravissants comme des sacres et faucons, mais aussi des plus pernicieux et ennemi du genre humain, comme des serpents, couleuvres et basiliques, pour montrer que telles machines guerrières n'ont autre usage et n'ont été inventées à autre fin et intention, que pour ravir promptement et cruellement la vie aux hommes, et que les oyant seulement nommer, nous les eussions en horreur et détestation. Je laisse plusieurs autres pièces moindres en corps, mais de force et cruauté plus pernicieuse, d'autant qu'elles attaquent notre vie de plus près et qu'elles nous peuvent surprendre à l'improviste et trahison sans qu'il y ait moyen de s'en donner garde, comme sont les pistolets, petits bidets, et autres semblables,

(1) A. Paré, *loc. cit.*, « Au Lecteur », p. II.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 261.

petits lézards et scorpions, que l'on peut aisément cacher dedant les chausses. Entre ces deux espèces tiennent le moyen les arquebuses à croc, que l'on ne peut bien tirer, si elles ne sont liées et accrochées sur du bois, les mousquets, poitrinailles, que l'on ne couche en joue, à cause de leur calibre gros et court, mais que se tirent de la poitrine, et les arquebuses communes : le tout inventé pour la commodité des gens de pied et pour desserrer balles et dragées... De cette misérable boutique et magasin de cruauté, sont sortis les mines, contremines, les sapes, les pots à feu, les traits, les lances et arbalettes à feu, les tonneaux meurtriers, les sachets, les trainées, les fusées, les fagots brûlants, les cercles, les oranges, les grenades, les pelottes, les paux et carreaux à feu, très misérable invention, par laquelle nous voyons souvent une milliasse de pauvres hommes fricassés sous une mine, ou casemate : les autres en l'ardeur du combat atteints voire légèrement de quelqu'un de ces engins, brûler cruellement dans leurs harnois sans même que les eaux puissent réfréner et éteindre la furie d'un feu. Ce n'était donc assez d'avoir armé le fer et le feu contre nous, si même pour hâter le coup on n'eut quasi comme empenné telles armes, les faisant voler aux dépens de notre vie, appropriant des ailes à la mort, pour accabler l'homme plus soudainement pour la conservation duquel toutefois, telles choses avaient été premièrement créées. (1) »

La chirurgie de guerre sous les Valois n'était rien moins qu'organisée. Les grands capitaines, chefs relativement autonomes de leurs compagnies, prenaient, en partant rejoindre les armées, la sage et utile précaution de s'assurer, pour eux et leurs hommes, les bons offices d'un chirurgien qu'ils choisissaient parmi les praticiens civils réputés. Paré, dans ces conditions, appartint à plusieurs Seigneurs avant d'être attaché à la Maison de Henri II et conservé au même titre par ses trois successeurs.

Ce service de santé rudimentaire ne pouvait, on le conçoit, prévoir et réaliser des conditions d'exercice de la chirurgie de guerre et d'évacuation à l'échelle des combats auxquels il devait apporter son secourable concours. Les granges, les fermes, les églises, les halliers, les fossés, les croisées des chemins tenaient lieu d'hôpitaux et de salles

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 261-262.

d'opération où les malheureuses victimes gisaient les unes sur la terre nue, les autres, plus privilégiées, sur une litière de paille, de feuilles sèches ou quelquefois même de fumier. Les objets de pansement manquaient la plupart du temps.

Ambroise Paré avait pour principe absolu de traiter les plaies aussitôt que possible après les blessures, plus peut-être par simple et élémentaire humanité que pour satisfaire à l'urgence dont la notion et l'importance sont d'acquisition récente. L'habile praticien conseillait d'intervenir précocement car il avait remarqué que « les accidents de douleur et de sensibilité ne sont si grands au commencement comme aux autres moments de la maladie » [1]. Remarque d'autant plus pertinente que les pauvres « navrés » subissaient pansements et interventions sans l'aide d'aucun anesthésique [2] ; les blessés étaient incisés, recousus, amputés à vif pendant que les maintenait en place la poigne solide de leurs compagnons d'armes, futurs opérés pour la plupart. Nous ignorons même, car Paré n'en parle pas, si quelques rasades d'alcool étaient largement distribuées aux hommes voués au couteau pour émousser leur sensibilité. De nombreux exemples de courage et de résignation hardie devant la douleur opératoire nous sont donnés par Ambroise ; citons seulement, parmi beaucoup d'autres, celui de Monsieur d'Havré, dont il est parlé au Onzième Livre :

> « Je demandai au dit Seigneur s'il avait bon courage et lui dis s'il voulait bien endurer lui faire quelques incisions, lesquelles pour sa guérison étaient plus que nécesaires... alors il me fit réponse qu'il endurerait tout, voire à lui amputer la jambe s'il en était besoin... (3) »

Le chirurgien, de son côté, devant tant d'abnégation, de souffrances muettes ou exprimées, devait posséder une

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 273.
(2) 250 ans plus tard, les troupes de Napoléon durent encore s'en passer avec un égal héroïsme.
(3) A. Paré, *loc. cit.*, p. 282.

âme bien trempée, quoique non indifférente, pour conduire jusqu'au bout l'acte opératoire. Combien d'entre nous seraient capables, sans réprimer un violent désir de s'enfuir, d'entendre les cris des malheureux patients et de poursuivre sans défaillance les sections et dissections indispensables. Les qualités nécessaires aux chirurgiens d'autrefois seraient défauts pour ceux d'aujourd'hui.

Les préceptes de Guy de Chauliac et de Vigo réglaient le traitement des blessures de guerre au temps de la lutte de la France contre Charles-Quint ; tous les chirurgiens y conformaient leur pratique. Les gestes majeurs consistaient à cautériser avec les « fers ardens », à ébouillanter avec de l' « huile de sambuc » les plaies que l'on croyait brûlées et empoisonnées par la poudre à canon et les projectiles. Nous avons vu comment, après la bataille du Pas de Suze, Paré inventa et utilisa son « digestif » dont nous comprenons maintenant le pouvoir antiseptique. Il est intéressant, cependant, de noter que, à la même époque, la fréquentation des champs de bataille avait modifié, un peu à la manière de Paré, les conceptions et, partant, les procédés thérapeutiques des chirurgiens des armées adverses, tels les célèbres Maggi, Lange, Lacuna et d'autres encore. Il n'empêche que Paré fut celui qui secoua avec le plus d'énergie et d'à propos la tutelle des classiques dont avaient peine à se dégager les chirurgiens.

Ambroise Paré, pour instruire « les jeunes et nouveaux praticiens en chirurgie » [1], divise les plaies par armes à feu, dont il faut savoir, selon les espèces, « diversifier les remèdes », en plaies simples et en plaies compliquées de « contusions, dilacération, intempérature et tumeur ». Il distingue également les plaies superficielles et profondes

(1) Le traitement des blessures de guerre fait l'objet du *Onzième Livre* d'Ambroise Paré. La plus grande partie de notre deuxième chapitre précise sur ce sujet les grandes règles édictées par le chirurgien des Valois. Il n'est donc pas utile que chaque citation appelle une note qui renverrait forcément au *Onzième Livre*.

« jusqu'à pénétrer outre le corps et les membres » et différencie ces dernières selon qu'elles intéressent les parties « charnues, nerveuses, osseuses, avec ruption et dilacération des gros vaisseaux... ». Sans préjuger de leurs particulières localisations, il les situe très largement « ès parties nobles » et « ès parties ignobles ».

Ambroise, et ceci montre bien sa méthode et son expérience consommée, conseille de toujours considérer d'abord le « vulnère » avec une extrême attention, d'interroger ensuite le patient pour apprendre ses sensations premières, de déduire enfin, par un raisonnement anatomique, les lésions créées par le cheminement supposé de la balle ou de la dragée afin de reconnaître immédiatement l'existence d'une complication osseuse ou vasculaire ; il donne malheureusement de celle-ci quelques tests cliniques dont l'inanité étonne de la part d'un tel observateur. Cet examen préliminaire et consciencieux permet, en toute connaissance de cause, de choisir le geste à entreprendre et de juger de la gravité de la blessure.

Le chirurgien, après avoir satisfait à cette discipline excellente, peut se mettre sans crainte à l'ouvrage. Que son premier soin soit alors « d'amplifier la plaie si la partie le permet ». Cet acte initial s'apparente indubitablement à notre moderne débridement. Paré le jugeait indispensable, « tant pour donner issue à la sanie, que pour donner libre passage aux choses estranges et les ôter (si aucun y a) comme portions d'habits, bourre, drapeau, pièces de harnais, mailles, balles, dragées, esquilles d'os, chairs dilacérées et autres choses qui s'y peuvent trouver ». On réalisait ainsi l'extraction des corps étrangers inclus (on ne saurait être plus complet dans leur énumération) accessibles, et un certain épluchage comme semble l'indiquer l'ablation des « chairs dilacérées ». Ces pratiques obéissent, autant qu'il est possible d'en juger à la seule lecture de ce passage du Onzième Livre, aux directives thérapeutiques qui, de nos jours, à juste titre, sont poussées à l'extrême.

L'extraction des « choses estranges » préoccupa particulièrement Paré à telle enseigne qu'il en décrivit avec soin la technique et l'instrumentation. Les balles, écrivit-il, « il faut les rechercher avec le doigt (s'il est possible) plutôt qu'avec un autre instrument, parce que le sens du tact est plus certain que nulle sonde ou autre chose insensible ». Le repérage des projectiles et des autres corps étrangers n'est pas toujours aisé ; pour le mener à bien, on s'en souvient, Paré, en difficulté au chevet de Monsieur de Brissac, mit au point sa méthode dite de la position du blessé qu'il résuma parfaitement dans cette phrase : « Je lui fis faire tels gestes du corps qu'il faisait lorsqu'il fut blessé ». Au retour de son Voyage d'Italie, et immédiatement après sa visite à Sylvius, Ambroise fit construire quelques instruments destinés à l'extraction des « choses estranges » ; il les multiplia et les perfectionna dans la suite. Ces instruments, affirme Paré, « il faut que les chirurgiens en aient plusieurs et diverses façons, les uns grands, les autres plus petits, afin de les accomoder aux corps et aux plaies et non les corps et les plaies à ces instruments ». Suit une description détaillée de la forme et de l'usage de ces pinces, indispensable matériel, dont les noms traduisent leur ressemblance avec le bec de quelques oiseaux ou reptiles ; ce sont :

— Le bec de corbin et le bec de grue coudé, becs dentelés et « propres à extraire du profond dragées, mailles, esquilles d'os fracturés et autres choses ».

— Le bec de grue droit et le bec de cane : spatulés, excavés, dentelés à leur extrémité, « pour mieux prendre la balle, principalement lorsque la balle est aux parties charnues ».

— Le bec de lézard « pour tirer la balle lorsqu'elle sera aplatie ».

— Le bec de perroquet « pour tirer quelques pièces de harnais insérées au profond des membres, même dedans les os ».

— Le bec de cygne, « lequel s'ouvre à vis, accompa-

gné d'une pincette... et sert à tirer quelque chose estrange après avoir dilaté la plaie avec le dit bec de cygne ».

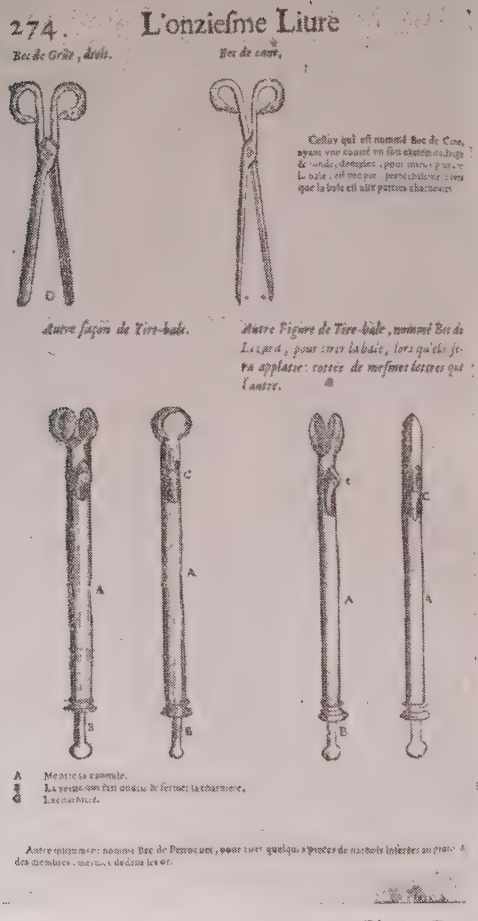

Photo Evers.

FIG. 5. — Instruments destinés à l'extraction des « choses estranges ». *(Collection du Dr C.-R. Martin)*

Quand les corps étrangers sont profondément inclus, Paré recommande, pour les enlever, l'aide d'un « élévatoire », forte pince dont les mors sont mûs par une vis. De même

lorsque la balle ou la dragée sont encastrées dans l'os, l'usage d'une « canule tire-fond » trouve son indication. Les « dila-

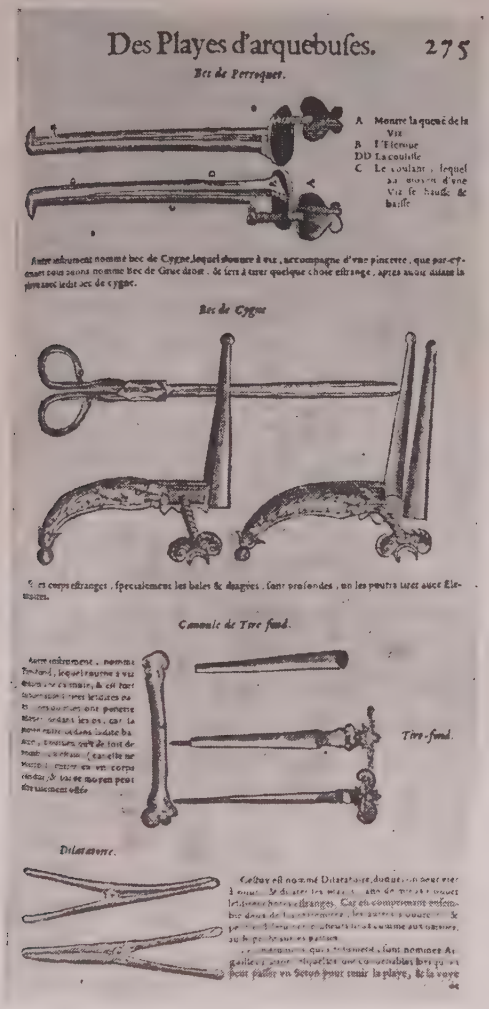

Photo Evers.

FIG. 6. — Instruments destinés à l'extraction des « choses estranges ». *(Collection du Dr C.-R. Martin).*

tatoires », qui ressemblent aux ouvre-gants de nos gantières, servent, comme leur nom l'indique, à dilater les plaies. En

considérant les dessins de ces différents instruments, on est frappé par l'ingéniosité de leur forme et de leurs articulations. Beaucoup d'entre eux demeurent, à peine remaniés, dans l'arsenal de nos chirurgiens et spécialistes.

C'est sans doute parce qu'il en a suffisamment parlé dans son Neuvième Livre que Paré ne revient pas dans le Onzième Livre sur la question capitale de l'hémostase des plaies de guerre. Il n'en méconnaît certainement pas l'importance, puisqu'il écrit :

> « Souvent survient hémorragie aux plaies, auquel est bien nécessaire donner prompt secours, attendu que le sang est le trésor de la vie, sans lequel on ne peut vivre (1). »

Pour arrêter l'écoulement du sang, il conseille soit de fermer simplement la plaie, soit de pratiquer une compression avec des mèches, soit, enfin, en cas d'hémorragie rebelle, de faire une ligature en bonne place en chargeant sur l'aiguille et le fil le vaisseau et « une bonne portion de chair ».

Très sagement, Paré ne mentionne pas la suture primitive des plaies de guerre ; en effet, lorsque l'ablation des « choses estranges » a été exécutée, on doit procéder au pansement au premier appareil. Les plaies seront inondées d'égyptiac ou bien enduites de son « digestif », dont voici la composition :

> « Pulver aluminis rochae, viridis aeris vitrioli Romani, mellis rosati, aceti boni quantum sufficit bulliant omnia simul secundum artem et fiat medicamentum ad forman melli. »

Dans d'autres cas, Ambroise donne sa préférence à l' « Oleum catellorum », dont il avait arraché le secret à un thérapeute de Turin et qu'il formule de cette façon :

> « Olei violati in quibus coquantur catelli duo nuper nati, usque ad dissolutionem ossium, addendo vermium terrestrium proeparatorum ut decet, coquantur simul lento igne, deinde fiat expressio quoe servetum in usum prœ dictum, addendo tereb. Venetœ, aquœ vitœ. »

(1) A. Paré, *loc. cit.* « Du flux de sang qui survient aux plaies », *Neuvième Livre*, p. 210.

Ces médicaments, « toutes et quantes fois qu'il en sera besoin », seront dissous dans du vin ou de l'eau de vie, puis introduits dans les plaies avec une seringue et appliqués au contact des chairs traumatisées par des tentes ou sétons qui, par ailleurs, serviront également à élargir et dilater la

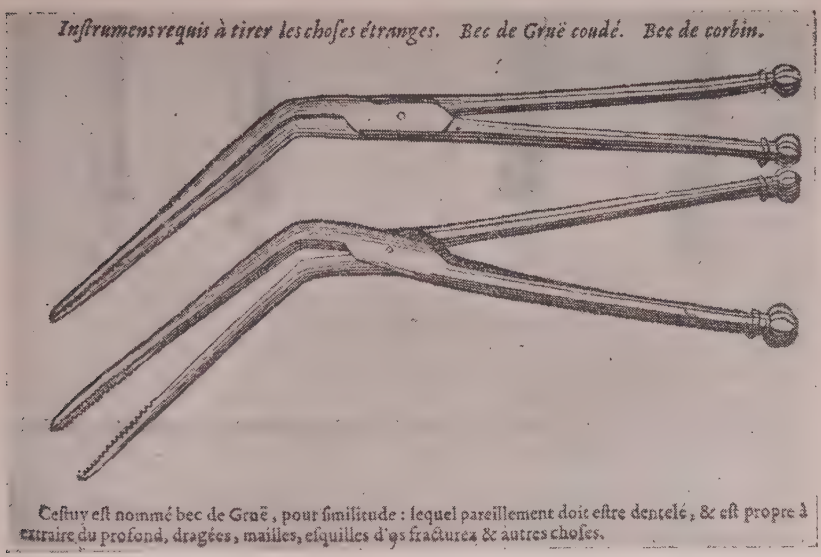

Photo Evers

FIG. 7. — Instruments destinés à l'extraction des « choses estranges ». *(Collection du Dr C.-R. Martin).*

blessure. Ce premier appareil est parachevé par un bon bandage destiné à maintenir le membre « en figure propre et sans douleur ».

Paré, avec une grande exactitude, précise le rythme à adopter pour les pansements suivants :

> « Au commencement, il ne faut panser le malade jusqu'à ce que la plaie commence à suppurer, que de 24 heures en 24 heures. Et quand la suppuration commence, et par conséquent la douleur, fièvre et inquiétude s'augmentent, il faut panser le blessé de 12 heures en 12 heures. Et alors qu'il y a grande quantité de matière qui moleste le malade, on le pansera de huit heures en

> huit heures. Et quand le pus commencera à se diminuer naturellement, il suffit de 12 heures en 12 heures. Finalement, quand l'ulcère se remplit de chair, et partant ne rend guère de matière, c'est assez le panser une seule fois le jour, ainsi que du commencement. »

La suppuration, on s'en doute, se produisait immanquablement ; elle faisait partie intégrante de l'évolution normale des plaies, à telle enseigne qu'elle paraissait utile, voire même indispensable. On ne raisonnait pas autrement au XIX^e^ siècle avant les découvertes de Lister et de Pasteur. Ambroise explique comment il faut traiter avec soin cette suppuration, non seulement par l'application de médicaments appropriés, mais surtout en laissant les plaies largement ouvertes et en les mèchant avec des tentes imbibées d'oxycrat ou de vin austère jusqu'à ce que l'écoulement soit tari. Ce stade dépassé, le régime, les saignées, les purgations joints à une thérapeutique locale judicieuse doivent conduire les lésions vers une cicatrisation plus ou moins rapide.

On peut remarquer que Ambroise Paré ne parle pas d'amputations immédiates des membres fortement traumatisés par l'éclatement des projectiles. Certes, il en donne des exemples dans certaines observations qu'il relate dans ses « Voyages » ou dans les « Histoires mémorables » qui émaillent quelques chapitres de son Traité. A tout prendre, il semble que l'exérèse des membres n'était pratiquée qu'en cas d'énormes délabrements. Ceci ne doit pas nous étonner car, deux cents plus tard, à la bataille de Fontenoy (1745), un dénommé Fabre se déclarait conservateur à l'extrême et rejetait cette opération comme cruelle, dangereuse et mutilante à l'excès. Il fallut toute l'énergie et l'expérience du Baron Larrey pour faire accepter, non sans difficulté, aux chirurgiens de Napoléon « l'amputation primitive », qui permit de sauver la vie à de nombreux soldats de l'Empire.

Pour terminer, Paré individualise les cas compliqués de « pourriture et de gangrène » que n'engendrent, comme il le répète si souvent au cours de son exposé, ni le poison, ni les balles, ni la poudre à canon, ainsi que l'enseignaient les

classiques. Ces complications nécessitent de larges incisions ou bien l'amputation. Il cite seulement, mais il en souligne la gravité, les plaies qu'accompagnent rapidement « douleurs, fièvre, inflammation, spasmes, apostème, gangrène, mortification » : la mort en est l'aboutissement habituel.

Au Douzième Livre de ses Œuvres, Paré réserve une place importante aux amputations des membres ; il se borne d'ailleurs à décrire une technique générale valable, sans doute, pour les différents niveaux où la section est susceptible de porter. Cette technique simple, d'exécution rapide, n'a, au fond, pas beaucoup vieilli si l'on s'en tient aux rigoureux principes qui lui servent de base. Paré écrit :

> « Situe le patient ainsi qu'il appartient, et tire les muscles en haut vers les parties saines, et fais une ligature extrême un peu au-dessus du lien que l'on voudra amputer, avec un fort lien délié, et de figure plate comme ceux desquels les femmes lient leurs cheveux. Icelle ligature sert de trois choses. La première est, qu'elle tient avec l'aide du serviteur, le cuir et muscles élevés en haut afin qu'après l'œuvre ils recouvrent l'extrémité des os qui auront été coupés, et après la consolidation de la cicatrice faite, les dits cuirs et muscles servent comme d'un coussinet aux dites extrémités des os. Par ainsi la partie pourra demeurer plus forte, et moins douloureuse si l'on comprime dessus. Joint aussi que la curation est plus brève : car d'autant qu'on laisse plus de chair sur les dits os, plus tôt ils sont couverts. La seconde est qu'elle prohibe l'hémorragie ou flux de sang, à cause qu'elle presse les veines et artères. La troisième est qu'elle rend obtus et ôte grandement le sentiment de la partie : pour ce qu'elle empêche par sa grande compression l'esprit animal, qui donne sentiment par les nerfs en la partie. Donc après la ligature forte ainsi faite, faut promptement couper tous les muscles et autres parties jusqu'aux os, avec un rasoir tranchant, ou coupant courbé comme celui suivant: après avoir devêti et découvert l'os de son périoste, afin que la scie passe mieux et plus promptement et à moindre douleur. (1) »

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 306.

Pour arrêter le sang, on avait l'habitude de recourir aux « fers ardens » [1]. Ambroise, après mûre réflexion, eut l'inestimable mérite de substituer à cette détestable pratique génératrice de douleurs et de graves brûlures, la ligature des vaisseaux réservée jusque-là à l'hémostase des plaies ; il nous donne les raisons qui l'ont poussé à rompre avec la technique classique :

> « Je confesse librement et avec grand regret que j'ai par ci-devant pratiqué tout autrement que je n'écris à cette heure, après que l'amputation des bras et jambes était faite; mais quoi ? j'avais vu ainsi faire à ceux que l'on appelait pour telles pratiques, lesquels incontinent après le membre extirpé, usaient de plusieurs cautères, tant actuels que potentiels, pour empêcher le flux de sang ; chose très horrible et cruelle seulement à raconter : car cela causait une extrême douleur au patient attendu que telles plaies récentement faites sont fort sensibles, et au moyen de cette sensibilité, si on applique chose caustique dessus, et contre les parties nerveuses soudain leur action et impression est communiquée aux parties internes, dont surviennent de très grands et pernicieux accidents, et le plus souvent la mort. Qu'il soit vrai, on ne vit oncques de six ainsi cruellement traités en réchapper deux, encore étaient-ils longtemps malades, et malaisément étaient les plaies ainsi brûlées menées à consolidation pour ce qu'un tel usage faisait des douleurs si véhémentes, que les malades tombaient en fièvre, en spasmes, et autres mortels accidents, avec ce que le plus souvent l'escarre chute survenait nouveau flux de sang qu'il fallait

(1) A côté de la cautérisation des vaisseaux et des chairs, il était un second procédé classique, moins connu, pour pratiquer l'hémostase des moignons. Ce procédé encore employé au XVIII[e] siècle est celui du « bouton de vitriol ». Voici ce que Dionis écrit sur ce sujet dans sa Neuvième Démonstration: « Le bouton de vitriol se fait avec un peu de vitriol concassé qu'on enveloppe dans un peu de coton. On en prépare trois ou quatre qu'on met sur les orifices des vaisseaux coupés, les uns auprès des autres : ce vitriol venant à se fondre par l'humidité du sang, brûle et cautérise ce qu'il touche, et par le moyen de l'escarre qu'il fait il arrête le sang : c'est la pratique de l'Hôtel-Dieu de Paris où on s'en sert dans toutes les amputations. Mais cet escharre à le même sort que celui qui est produit par le feu, car venant à tomber le sang peut s'échapper ; c'est pourquoi on en retarde la chute le plus qu'on peut, et les chirurgiens qui se sont servis de ce moyen en doivent avoir de prêts toutes les fois fois qu'ils pansent le malade, afin d'en mettre en cas que le sang vienne à donner. N'y ayant pas de sûreté absolue dans ces deux premières manières, les chirurgiens modernes ont inventé la ligature des vaisseaux... » (M. Dionis, *Cours d'Opérations de Chirurgie démontrées au Jardin Royal. 3[e] édition.* Paris, 1716, p. 621).

encore étancher avec les cautères actuels ou potentiels, lesquels répétés consommaient une grande quantité de chair, et autres parties nerveuses. Pour laquelle déperdition, les os demeuraient puis après nus et découverts. Ce qui a rendu à plusieurs la cicatrisation impossible, ayant tout le reste de leur vie gardé un ulcère au lieu du membre coupé, qui leur ôtait le moyen de se pouvoir servir d'une jambe ou d'un bras, faits artificiellement. Parce je conseille au chirurgien de laisser telle cruauté et inhumanité, pour plutôt suivre cette mienne façon de pratiquer de laquelle plût à Dieu m'aviser, sans que jamais l'eusse vu faire à aucun ouï dire, ni lu sinon ès Galien, au Ve Livre de sa Méthode, où il écrit qu'il faut lier les vaisseaux vers leurs racines, qui sont le foie et le cœur pour étancher ce grand flux de sang. Or ayant plusieurs fois usé de cette manière de coudre les veines et artères aux plaies récentes, auxquelles se faisait une hémorragie, j'ai pensé qu'il s'en pouvait bien autant faire en l'extirpation d'un membre. De quoi ayant conféré avec Etienne de la Rivière, chirurgien ordinaire du Roi, et autres chirurgiens Jurés à Paris, et sur ce, leur ayant déclaré mon opinion, furent d'avis que nous en fissions l'épreuve au premier malade qui s'offrirait combien que nous eussions les cautères tout prêts pour en user au défaut de la ligature. (1) »

La ligature des vaisseaux marqua une grande date dans l'Histoire de la Chirurgie. Paré décrit la technique qu'il est nécessaire de suivre pour procéder correctement :

« Il faut promptement lier les grosses veines et artères si ferme qu'elles ne fluent plus. Ce qui se fera en prenant les dits vaisseaux avec tels instruments nommés becs de corbin... De ces instruments faut pincer les dits vaisseaux (qui n'est malaisé à faire, parce qu'on voit le sang jaillir par iceux) les tirant et amenant hors de la chair, dans laquelle ils sont retirés et cachés soudain après l'extirpation du membre, ainsi que font toutes autres parties coupées, toujours vers leur origine. Ce faisant il ne faut être trop curieux de ne pincer seulement que les dits vaisseaux, pour ce qu'il y a danger de prendre avec eux quelque portion de la chair des muscles, ou autre partie : car de ce ne peut advenir aucun accident... Ainsi tirés on les doit bien lier avec un bon fil qui soit en double (2). »

(1) A. Paré, *loc. cit.*, p. 306, 307.
(2) A. Paré, *loc. cit.*, p. 306, 307.

306 Douzieſme Liure, des contuſions,

Autre conſideration pour la ſection d'vn bras.

pourra de la partie ſaine, pour la diuerſité des actions du bras & de la iambe. Et principalement pource que le corps ne ſe repoſe ſur le bras, comme fur les pieds & iambes. I'ay declaré cy-deſſus comme l'on pourra cognoiſtre la neceſſité de la ſection, & le lieu d'icelle : faut à preſent monſtrer le moyen de proceder & exercer la ſection.

Du moyen de proceder à la ſection du membre. CHAP. XXX.

EN premier lieu roboreras la force & vertu du patient, s'il eſt beſoin, par alimens propres, de facile digeſtion & pleins d'eſprits : comme œufs molets, roſtie trempee en bon vin, ou autres ſemblables. Puis ſitue le patient ainſi qu'il appartient, & cure les muſcles en haut vers les parties ſaines, & ſ'ils vne ligature extreme vn peu au deſſus du lieu que l'on voudra amputer, auec vn fort lien delié, & de figure platte comme ceux deſquels les femmes lient leurs cheueux. Icelle ligature ſert de trois choſes. La premiere eſt, qu'elle tient auec l'aide du ſeruiteur le cuir & muſcles eſleuez en haut : afin qu'apres l'œuure ils ne couurent l'extremité des os qui auront eſté coupez, & apres la conſolidation de la cicatrice faite, leſdits cuirs & muſcles ſeruent comme d'vn couſſinet auſdites extremitez des os. Par ainſi la partie pourra demeurer plus forte, & moins douloureuſe ſi l'on comprime deſſus. Ioint auſſi que la curation eſt plus briefue : car d autant qu'on laiſſe plus de chair ſur leſdits os, plutoſt ils ſont couuerts. La ſeconde eſt, qu'elle prohibe l'hemorrhagie ou flux de ſang, à cauſe qu'elle preſſe les veines & arteres. La troiſieſme eſt, qu'elle rend obtus, & oſte grandement le ſentiment de la partie : pource qu'elle empeſche par la grande compreſſion l'eſprit animal, qui donne ſentiment par les nerfs à la partie. Donc apres la ligature forte ainſi faite, faut promptement couper tous les muſcles & autres parties iuſqu aux os, auec vn raſoir bien trenchant, ou coupant courbé, comme celuy ſuiuant : apres auoir deuerty & deſcouuert l'os de ſon periooſte, afin que la ſcie paſſe mieux & plus promptement, & à moindre douleur.

Nota que lors qu'on veut faire amputation d'vne iambe, faut qu'elle ſoit vn peu ployee, & qu'apres la ſection on l'eſtende, afin que les vaiſſeaux qu'on pretend hier pour arreſter le ſang, ſe manifeſtent mieux pour plus facilement les pincer, tirer & lier. Ceux qui auront mis la main à tel œuure, facilement entendront celle methode, & crois que nul patient ne l'a encore dite ny eſcrite, au moins que ie ſçache.

Couſteau courbé pour couper les membres.

Il ne faut noter icy, qu'il va entre les os portion d'aucuns muſcles, que ne pourras bien couper auec ledit raſoir ou couſteau. Pourtant le couperas auec vn inſtrument tel en maniere de lancette courbee. Ie traduiray de ce car ſi tu laiſſes autre choſe que l'os à couper à la ſcie, certainement tu feras en la ſciant grande douleur au patient, à cauſe que la ſcie ne peut qu'à grande peine couper les choſes molles, comme chair, tendons, & membrane, ainſi qu'elle fait les os durs & ſolides.

Apres auoir entierement coupé toutes les parties iuſques aux os, les faut ſcier promptement auec telle ſcie, de grandeur d'vn pied, trois pouces ou enuiron. Dauantage, tu mettras vn linge en double au deſſus de l'os qu'on veut ſcier, de peur que les dents de la ſcie ne touchent à la chair, & ne la deſchire

Scie.

Des moyens pour arreſter le flux de ſang quand le membre eſt coupé CHAP. XXXI.

Neceſſité de lier les vaiſſeaux. Ligature en vaiſſeaux.

OR que l'amputation du membre eſt faite, il eſt neceſſaire que quelque quantité de ſang ſe euacue, afin que la partie de mauuaiſe vapeur entierement : moins d'accidents, & ce ſelon la puiſſance & force du malade. Et orange coupe en quantité ſuffiſante, prenant touſiours indication des forces du malade : faut promptement lier les groſſes veines & arteres ſi terme, qu'elles ne ſaillent plus. Ce qui ſera en prenant leſdits vaiſſeaux auec tels inſtruments, nommez becs de Corbin.

Bec de Corbin propre à tirer les vaiſſeaux pour les lier.

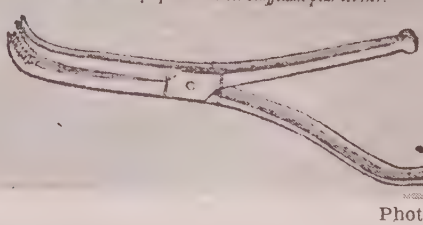

Celuy [illegible]

Photo Evers.

FIG. 8. — Instruments pour amputer les membres et saisir les vaisseaux pour les lier. *(Collection du Dr C.-R. Martin).*

Certes, il est loisible de reprocher la traction brusque et forte opérée sur les vaisseaux, la prise en masse des éléments vasculaires et des tissus voisins, mais au demeurant on ne peut que souligner les avantages de la ligature sur la cautérisation. Cette innovation n'alla pas sans soulever à l'époque d'âpres critiques contre lesquelles Paré, avant de triompher, dut lutter de toute son inlassable énergie [1].

L'amputation se termine par une suture des parties molles que l'on pratique de la manière suivante : après avoir débarrassé le membre du lien « délié et de figure plate » qui assurait l'hémostase préventive, on place avec une aiguille quatre points en croix sur les lèvres de la plaie, pour rabattre les muscles sur l'os sectionné et s'opposer à leur rétraction.

Il faut se reporter au Dixième Livre pour trouver des précisions sur le traitement des blessures localisées à certaines parties du corps, dont l'auteur ne reprend pas l'étude dans le chapitre réservé aux plaies par arquebuses.

PLAIES DU CRANE

Ambroise Paré consacre un long exposé aux soins à donner aux blessés du crâne. A vrai dire, il y est peu question des traumatismes de guerre ; les quelques exemples qu'il relate pour rendre vivant son récit se rapportent surtout à des cas

(1) Voici, à titre d'exemple, une des multiples réponses ironiques infligées par Paré à son adversaire le plus acharné, le Docteur-Régent Le Paulmier : « Or voilà, mon petit Maître, ma réponse à vos calomnies : et vous prie si avez l'âme bonne, de vouloir (pour le public) revoir et corriger votre livre le plus tôt que vous pourrez pour ne tenir les jeunes chirurgiens en erreur par la lecture d'icelui, où vous les enseigner d'user des fers ardens après l'amputation des membres, pour étancher le sang, attendu qu'il y a un autre moyen non si cruel et plus sûr et aisé : joint que si aujourd'hui après un assaut de ville où plusieurs soldats ont eu bras et jambes rompus et emportés à coups d'artillerie, ou de coutelas ou d'autres machines, pour étancher le sang, vous fallait user des fers ardens, il faudrait pour ce faire une forge et beaucoup de charbon pour les chauffer, et aussi que les soldats vous auraient en telle horreur pour cette cruauté, qu'ils vous assommeraient comme un veau. » A. PARÉ, *loc. cit.*, p. 782.

de pratique civile. Il n'empêche que l'excellent chirurgien fait montre d'une connaissance très poussée des fractures du crâne

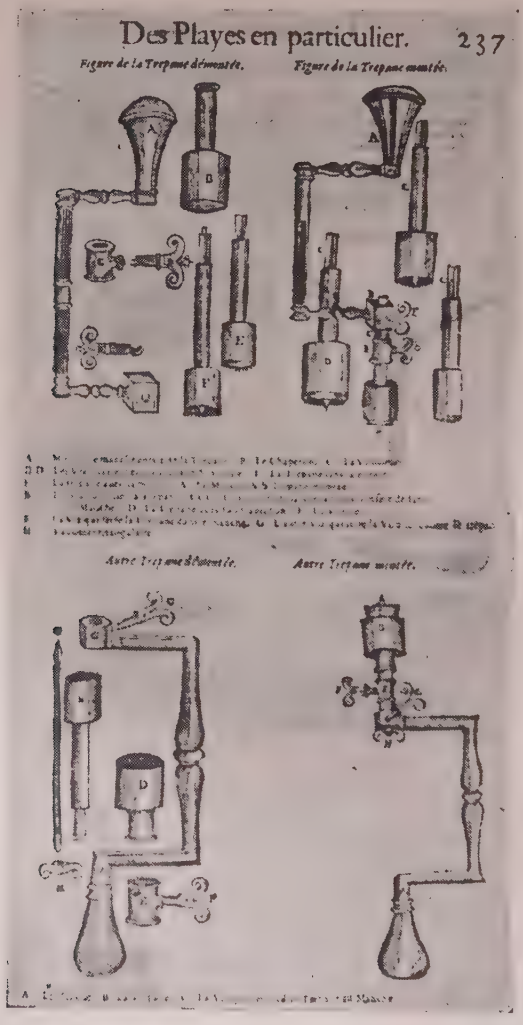

Photo Evers.

FIG. 9. — Les trépans.
(Collection du Dr C.-R. Martin).

qu'il divise en cinq espèces. Paré conseille, en cas de doute, d'inciser le cuir chevelu avec un rasoir pour rechercher une

fracture dont on suppose l'existence. De même, il décrit avec perfection la levée d'un embarrure, ou l'extraction des esquilles, et il insiste sur l'importance de l'intégrité de la dure-mère. Nous ne voulons pas rappeler les multiples enseignements de chirurgie crânienne que le Chirurgien des Valois donna aux étudiants de son temps dans le Dixième Livre de ses Œuvres, parce qu'ils sortent du cadre que nous nous sommes tracé. De même, nous ne pouvons étudier son admirable instrumentation de trépanation, dont il suffit de regarder et d'admirer la représentation figurée pour se rendre compte de la perfection d'un outillage qui n'est vraiment démodé que de nos jours. Il n'est pas étonnant que Paré obtint, durant sa longue pratique, de bons résultats en chirurgie des traumatismes du crâne, celle-ci était prudente et bien assise sur des principes qui ne sont pas tous démentis actuellement.

PLAIES DU THORAX OU POITRINE

Après une description très circonstanciée des plaies de poitrine et de leurs symptômes, Paré expose leur traitement avec une grande minutie. Il commande avant tout de respecter la béance de la plaie, afin que le sang épanché dans la cavité pleurale puisse s'écouler librement au dehors. Remarquons que cette habitude de laisser ouvertes les plaies thoraciques persista très longtemps. Larrey, l'un des premiers, au début du XIX[e] siècle, s'insurgea contre cette technique ; il eut d'ailleurs le plus grand mal à convaincre ses collègues de l'utilité de fermer les brèches thoraciques [1]. Quoiqu'il en soit, Ambroise Paré distingue, d'après leur évolution, deux sortes de plaies de poitrine : les unes, après deux à trois jours, ont des suites favorables exemptes de fièvre et de phénomènes respiratoires ; l'application d'un « baume agglutinatif » suffit en général pour les cicatriser. Les autres, au

(1) J.-E. JUILLARD, *loc. cit.*, p. 66. Le principe qui, de nos jours, veut que l'on convertisse une plaie à thorax ouvert en une plaie à thorax fermé nous vient donc du Chirurgien de la Grande Armée.

contraire, se compliquent d'une abondante suppuration ; il est indispensable alors de les drainer avec une « tente canulée » et d'injecter dans leur cavité, à l'aide d'une seringue, un sirop composé de roses séchées, de miel rosat et d'eau-de-vie. L'atteinte du poumon, d'une gravité extrême, nécessite « des aliments et des médicaments emplastriques austères et astringents » que le Chirurgien suppose couler, après déglutition, le long de la trachée, « ainsi que fait l'eau le long d'un mur », pour venir se répandre en définitive dans la plaie pulmonaire. Dans tous les cas, le blessé, pendant la cure, doit se tenir « au repos, sans tousser ni parler, et sans grandement halener ».

PLAIES DU VENTRE INFERIEUR DIT EPIGASTRE

En un bref raccourci, Ambroise Paré signale toutes les lésions viscérales que peut réaliser la pénétration dans l'abdomen d'un agent vulnérant. La liste en est assez complète, comme le permet d'en juger ce passage du Dixième Livre :

> « ...Reste maintenant à parler des plaies du ventre inférieur : dont les unes sont faites par devant, les autres par derrière : aucunes sont superficielles, les autres pénètrent au dedans : d'autres passent de part en part au travers du corps et quelque fois l'instrument demeure dedans : aucunes sont avec lésion des parties contenues, comme du foie, rate, estomac, intestin, rein : et aucunes d'icelles sont si grandes que partie de l'omentum sort dehors : autres pénètrent jusqu'en la substance du pancréas : autres à la vessie et pores uretères : autres en le corps des grands vaisseaux, comme de la grande veine ou artère. Or les signes que le foie est blessé : c'est qu'il sort grande quantité de sang par la plaie, et le blessé sent une douleur pongitive qui s'étend jusqu'au cartilage xyphoïde ou scutiforme : auquel est attaché le foie : quelquefois le blessé vomit pure cholere et se trouve mieux d'être couché sur le ventre qu'en autre manière. Si l'estomac ou aucuns des intestins grêles sont offensés, le manger et boire sort par la plaie, les flancs se tuméfient et deviennent durs, le malade a le hoquet, et vomit souvent pure cholere. A grande douleur et contorsion au ventre, lui surviennent petites sueurs et refroidissement des extré-

mités : et si les gros intestins sont vulnérés, la matière fécale sort par la plaie. Si la rate est navrée le sang sort du côté sénestre gros et noir, et le malade est altéré et a les mêmes signes que nous avons dits du foie. Si les rognons sont offensés le malade a difficulté d'uriner et pisse du sang : a douleurs aux aines, à la verge et testicules. Si la vessie ou pores uretères sont navrés, le malade sent douleur aux flancs, les parties du pénil sont tendues et au lieu d'urine fait du sang ou l'urine sanglante, et quelquefois même sort par la plaie. Les plaies faites au foie sont mortelles, parce que c'est la partie qui sanguifie et est nécessaire à la vie : ajoute que la veine cave, ou porte, sont incisées en leurs rameaux, par telles plaies dont s'ensuit grande hémorragie ou flux de sang qui coule non seulement aux parties intérieures, mais aussi aux extérieures au moyen de quoi les esprits s'exhalent, et pour le regard du sang qui est coulé aux parties intérieures, il s'échauffe et pourrit d'où s'en suit douleur, inflammation, et par conséquent la mort. Toutefois Paulus Aegineta dit qu'une partie et portion du lobe du foie peut être enlevée sans mort. Aussi les plaies d'estomac, intestin grêle, et principalement du jéjunum (pour la multitude des vaisseaux qui sont en icelui, et pour la subtilité de sa substance nerveuse, aussi pour ce qu'il reçoit la cholere du cystis fellis) sont mortelles : pareillement celles de la rate, rognons, vaisseaux uretères, vessie, cystis fellis sont pernicieuses, et souvent mortelles ; pour ce que l'usage de telles parties est nécessaire à la vie, et aussi qu'aucunes sont exsangues, et nerveuses, et que par icelles passent les humidités excrémenteuses, et qu'il est difficile d'appliquer les remèdes, à cause qu'elles sont en profondité du corps, et partant sont dites mortelles, et principalement si elles sont grandes. Même toutes les plaies qui pénètrent seulement en la profondité des ventres sans lésion des parties internes sont fort dangereuses parce que l'air ambiant ou extérieur entre dedans, lequel n'étant élaboré, nuit grandement aux parties intérieures : joint que les esprits s'exhalent, dont les vertus sont rendues imbéciles : et pour ce qu'on ne peut bien modifier telles plaies qui est cause qu'elles dégénèrent en fistules, principalement au thorax comme avons dit : il se fait collection de matière, dont enfin la mort s'ensuit. Toutefois j'en ai pansé plusieurs qui avaient des coups d'épée et de pistolet au travers du corps, qui sont guéris. (1) »

Avec beaucoup de sagesse, Paré conseille au Chirurgien de rechercher d'abord si la plaie « pénètre en la capacité

(1) A. PARÉ, *loc. cit.*, p. 255, 256.

ou non ». Les plaies pariétales nécessitent un traitement comparable à celui des « plaies simples ». Il en va tout autrement lorsque l'intestin et l'épiploon font hernie ou lorsqu'un viscère est lésé. Dans le premier cas, on doit, « avec une bistoire ayant un bouton au bout », agrandir la brèche pour réduire l'éviscération, la paroi sera ensuite refermée. Dans le second cas, la brèche intestinale réclame « une suture de pelletier à petits points » que l'on recouvre d'une poudre contenant « mastic, myrrhe, aloès et bol ». Mais Paré constate que ces blessures viscérales se compliquent rapidement de « ventosités contenues aux dits intestins » et aboutisent à la mort malgré l'application sur le ventre, qu'il affirme héroïque, d'une volaille vive coupée en deux ou de « petits chienneaux », ou d'une vessie de porc à demi-remplie de décoction tiède. Quant aux autres blessures des organes intra-abdominaux, Paré les sait presque toujours au-dessus de ses possibilités thérapeutiques :

> « Les plaies pénétrantes en la substance du foie, rate, estomac et autres parties contenues, doivent être délaissées : mais le chirurgien fera son devoir en ce qu'il lui serait possible : jaçait que par ce moyen n'aie certaine espérance de guérir, néanmoins une espérance douteuse est meilleure qu'un désespoir assuré. (1) »

PLAIES DES JOINTURES

Les plaies des articulations comportent un très mauvais pronostic, déclare Paré, puisque dans la majorité des cas elles entraînent la mort des blessés. Si la plaie est grande, il faut la recoudre tout en laissant « un orifice à la partie déclive pour donner issue à la sanie ». Lorsque la plaie est étroite, on doit au contraire la débrider. Dans les deux cas, on agit sagement en la recouvrant de poudre de Vigo. Paré s'applique à la fin du chapitre à montrer la position à donner au membre dont une articulation est ouverte :

> « Si la plaie est en la partie antérieure de l'épaule, on doit mettre sous l'aisselle une assez grosse compresse, et mettre le bras

(1) A. Paré, *loc. cit.* p. 257.

en écharpe, supportant le coude, afin d'élever et tenir la tête de l'os du haut du bras contremont, et par ce moyen l'agglutination et consolidation sera mieux et plus tôt faite. Si la plaie est en la partie inférieure, lors que la nature commencera à produire chair, et joindre les lèvres de la plaie, on fera lever, hausser et mouvoir diversement et par intervalles le bras malade. Car si on manque de ce faire, le malade ne pourra jamais bien mouvoir le bras, après que la cicatrice sera faite et aussi qu'en cette jointure il se fait le plus souvent une indisposition dite des Grecs: ancylosis Si la plaie est en la jointure du coude, faut situer le bras en figure moyenne, c'est-à-dire, non du tout droit ni plié. Par ainsi après la consolidation, on s'aidera trop mieux du bras, que s'il demeurait droit ou trop peu courbé. Lors qu'il y a plaie au carpe, ou aux jointures des doigts extérieures ou intérieures, les doigts et la main se doivent tenir demi-fléchis, en mettant dedans la main une pelote ou compresse. Car si on les tient droits ou courbés, ils demeureront quasi impuissants en leur action qui est de prendre. Et advenant que la main demeura demi-fléchie après la curation, le malade s'en pourra encore aider à prendre divers instruments, comme une épée, pique, hallebarde, la bride d'un cheval, et faire autres actions de la main. S'il y a plaie en la jointure de la hanche, on la doit tellement situer, que la tête de l'os fémur ne sorte hors de sa place qui se fera par bonnes compresses et ligatures. Le malade se tiendra couché sur le dos. Quand la plaie commencera à se consolider, on fera mouvoir l'os fémur dedans sa boîte afin qu'il se fasse une conjonction de la tête du dit os, contre la cavité de l'os Ischion, comme nous avons dit qu'il fallait faire du bras. Si la plaie est faite en la jointure du genou, on fera tenir la jambe du malade toute droite : car il ne pourrait bien cheminer après parce qu'il demeurerait boiteux. Les jointures du pied et des orteils vulnérés seront tenues droites et non courbées et fléchies : autrement on ne marcherait pas bien. Et pour le dire en un mot, la situation de la jambe et du pied est toute différente à celle du bras et de la main. (1) »

L'énoncé de tout ce qui précède résume à grands traits les connaissances d'Ambroise Paré en « chirurgie de guerre ». Certes, la Chirurgie de guerre du XVI^e^ siècle ne peut avoir pour nous qu'un intérêt purement historique, mais il nous a

(1) A. PARÉ, *loc. cit.* p. 260.

semblé utile, sans doute à la faveur des terribles années que nous venons de traverser, de préciser ce qu'elle fut, d'autant plus qu'elle a marqué une grande date dans l'évolution de la Chirurgie Française. Si l'on excepte les théories nébuleuses du goût de l'époque, qui veulent expliquer les causes de la suppuration, l'influence du temps et de la température sur l'évolution des plaies, il faut bien avouer que la science de Paré, son instrumentation et ses techniques nous surprennent et forcent même notre admiration. Les résultats obtenus par le chirurgien des Valois ne furent pas toujours excellents, aucune faute professionnelle ne doit cependant lui être reprochée ; d'ailleurs, trois siècles plus tard, les chirurgiens de l'Empire et de 1870 n'arrivèrent pas à surclasser Paré. A tous, il ne manqua qu'une chirurgie basée sur les découvertes de Pasteur, puisque cette découverte française a seule permis la pratique et les progrès de notre Art. Quoi qu'il en soit, il est facile d'imaginer quel magnifique chirurgien aurait été de nos jours Ambroise Paré, fort des principes de l'asepsie, riche des techniques actuelles, secondé par tous les adjuvants modernes. C'est dans ces conditions que le « Père de la Chirurgie » aurait, au milieu de notre misérable siècle, mis son incontestable habileté, son intelligence créatrice, son inlassable dévouement au service des combattants de son pays, la France immortelle.

CONCLUSIONS

Nous avons essayé, dans cette étude, de faire revivre « Ambroise Paré, Chirurgien de guerre », en nous référant surtout à ses « Voyages » et au Onzième Livre de ses Œuvres.

Notre premier chapitre a été consacré à la « carrière militaire » de Paré qui, pendant les luttes de la France contre la Maison d'Autriche et les Guerres de Religion, prit part, de 1536 à 1570, à de nombreux combats, sièges et autres actions belliqueuses. Chirurgien particulier de Monsieur de Montejean et de Monsieur de Rohan, Ambroise, en cette qualité, participa aux campagnes du Piémont et de Bretagne ; il fut ensuite présent à Landrecies, à Boulogne et à Metz. Notons que dès les premiers conflits au cours desquels il exerça son noble métier, Paré révolutionna l'art du pansement des plaies ; très peu après il pratiqua avec succès, sur le champ de bataille, la ligature des vaisseaux dans les amputations des membres, répudiant ainsi l'inhumaine cautérisation. Il devint ensuite le Chirurgien inamovible de quatre Rois de France. Sous Henri II, Paré rendit des services signalés aux troupes assiégées dans Metz par les hordes de Charles-Quint ; prisonnier du Duc de Savoie à Hesdin, il endura trois mois et demi de captivité, dont il sut éviter les multiples dangers. Avant la mort de son Maître, Ambroise

fit partie des expéditions de Saint-Quentin et de Doullens. Sous François II et Charles IX, il occupa une place importante dans les Armées royales durant les Guerres de Religion, il assista ainsi aux batailles de Rouen, de Dreux, du Havre, de Moncontour et de Saint-Denis. L'avènement de Henri III semble avoir marqué le terme de la carrière militaire du Chirurgien des Valois. Paré redevint définitivement le chirurgien civil que seuls les événements du siècle et son appartenance à d'importants Seigneurs ou Rois de France l'obligèrent à ne pas être avec continuité malgré son goût et son désir parfois exprimés.

Le second chapitre de notre travail a trait à la « Chirurgie de guerre » d'Ambroise Paré. Nous nous sommes efforcés, pour la rendre compréhensible, de classer les différents préceptes de l'excellent Chirurgien, souvent au mépris du plan qu'il adopta dans ses écrits et en négligeant systématiquement toutes les interprétations nébuleuses dont il crut devoir émailler son texte selon l'usage de son époque. La « Chirurgie de guerre » de Paré n'a certes plus qu'un intérêt purement historique, certaines de ses réalisations forcent cependant notre admiration, car elles n'ont manqué quelquefois pour être presque parfaites que de la connaissance de l'asepsie. Au demeurant, le grand mérite de Paré fut de lutter de toutes ses forces contre l'obéissance aux classiques particulièrement chers à la Faculté ; ses découvertes et son enseignement firent progresser la Chirurgie française, elles la délivrèrent ainsi d'une tutelle odieuse et surannée. Successivement nous avons étudié le traitement des plaies de guerre tel que l'enseigna Ambroise Paré et nous avons rapporté sa technique des amputations. En nous reportant au Dixième Livre, nous avons expliqué la conduite de son auteur en face des plaies du crâne, du thorax, de l'abdomen, des articulations.

Ambroise Paré a mérité par sa science le nom de « Père de la Chirurgie moderne » ; son zèle, sa pitié, sa douceur, son dévouement n'en constituent pas moins cependant ses plus beaux titres de gloire. De toute évidence, Ambroise Paré reste et restera le modèle du « Chirurgien Français ».

Vu : *Le Doyen,*
A. Baudouin.

Vu : *Le Président de Thèse,*
J. Sénèque.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Paris,
Roussy.

BIBLIOGRAPHIE

Carlos D'ESCHEVANNES. — La Vie d'Ambroise Paré. (Gallimard, Paris, 1930).

J.-L. FAURE. — Eloge d'Ambroise Paré. (*Académie de Médecine*, 28 octobre 1930.)

J. FAUVET. — Les Etapes de la Médecine, p. 71. (Collection *Que sais-je ?* Presses Universitaires de France, 1942.)

Pr. P. LECÈNE. — L'Evolution de la Chirurgie, p. 162 et suivantes. (Flammarion, 1923.)

LE PAULMIER. — Ambroise Paré d'après de nouveaux documents (Paris, 1884).

J.-F. MALGAIGNE. — Œuvres complètes d'Ambroise Paré, précédées d'une introduction. Trois volumes. (Paris, 1840).

A. MALLET. — Histoire moderne, p. 231, 252, 402, 426. (Hachette et C^ie^, Paris, 1914).

L. MICHELET. — La Vie d'Ambroise Paré. (Thèse Paris, 1930. Librairie Le François.)

Pr. H. MONDOR. — Grands Médecins presque tous. A. Paré, p. 14-44. (Corréa).

E. MULLER. — Ambroise Paré ou le Père de la Chirurgie française. (Paris, 1882).

A. PARÉ. — Les Œuvres de Ambroise Paré, Conseiller et Premier Chirurgien du Roi (A Lyon, chez Jean Grégoire, 1564).

J.-L. VAUDOYER. — Ambroise Paré et les Valois (Lyon, 1936).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 9

CHAPITRE PREMIER

LES « VOYAGES » D'AMBROISE PARÉ 13

Voyage de Turin 13
Voyage de Perpignan 20
Voyage de Marolle et de Basse-Bretagne 22
Voyage de Landrecies 24
Voyage de Boulogne 25
Voyage d'Allemagne et de Danvilliers 27
Voyage de Château-le-Comte 29
Voyage de Metz 31
Voyage de Hesdin 37
Voyage de Saint-Quentin et de Doullens 43
Voyage de Rouen 46
Voyage de la bataille de Dreux 50
Voyage du Havre-de-Grâce 51
Bataille de Saint-Denis 52
Voyage de la bataille de Moncontour 52
Voyage de Flandres 54

CHAPITRE DEUXIÈME

LA CHIRURGIE DE GUERRE D'AMBROISE PARÉ 59

Plaies du crâne 75
Plaies du thorax ou poitrine 77
Plaies du ventre inférieur dit épigastre 78
Plaise des jointures 80

CONCLUSIONS 83

BIBLIOGRAPHIE 87

Imprimerie de Persan-Beaumont, 80, av. Wilson, à Persan
Dépôt légal année 1946, 3e trimestre, n° 20,310-9